

## La Suisse trahira-t-elle la mission pour laquelle l'histoire la lit ?

Les plus humbles peuvent avoir une mission et parfois une grande mission à remplir. Sans les bacilles, la vie s'arrêterait, mais non sans les éléphants. C'est une erreur de croire dans l'histoire des peuples que seuls les grands déterminent le cours de la marche de la civilisation. La petite Grèce fit plus que le vaste Empire Mongol de Tamerlan.

Dans la lutte si difficile pour la conquête de la paix, la Suisse a une mission à remplir. Il semble qu'on l'ait assez compris en Europe pour qu'on ait décidé de lui confier, de lui accorder un toit chez elle.

C'est une mission de fidélité à la solidarité des États pacifiques pour établir un barrage contre ceux qui chercheraient à troubler la paix entre les peuples.

Les pays totalitaires, avec l'appui du capital munitionnaire, ont mené une rude offensive contre ce barrage. Ils ont pu travailler dans l'ombre et lézarder tout l'édifice, grâce à la complicité de trop de gouvernements obéissant soit à la haute finance de leur pays, soit à leur égoïsme national. A chaque fissure, à chaque lézarde, à chaque craquement, les pays totalitaires répondent par une attaque nouvelle.

C'est l'heure où la fidélité des États va être mise à l'épreuve. Ce ne sont ni les sophismes alambiqués, ni les prétextes égoïstes et diplomatiques qui manqueraient pour couvrir les plus lamentables abandons.

Que va faire la Suisse ? Hélas ! elle donne, elle, le signal de la défection. C'est à peine si elle voile sa fuite. Le chef de notre politique étrangère est trop fortement inféodé à la politique de Rome, en particulier, pour avoir pu résister au chant des sirènes à... chemises brunes. Il a trouvé cette solution à la fois sans gloire et sans prudence de conduire la Suisse vers le reniement des principes fondamentaux de la S. d. N. Si on continue à les répéter du bout des lèvres, le cœur n'y est plus.

Quelle tristesse pour la presse de gauche de France en face de cet abandon ! Dans l'« Oeuvre », la nièce de l'ancien ambassadeur Cambon, Geneviève Tabouis, ne sauve la Suisse de l'affront que grâce à la délicatesse de son langage : « Il n'est pas probable que la France et l'Angleterre fassent plus que de déclarer que la Suisse est libre de ses mouvements et qu'il ne lui est demandé aucun engagement international, sauf toutefois celui de laisser fonctionner la S. d. N. librement sur son sol et de ne prêter aucune aide en temps de guerre à un belligérant quel qu'il soit. »

Après avoir prétendu que l'Allemagne et l'Italie n'ont nullement cette conception de la neutralité suisse, Mme Tabouis conclut : « En conséquence, un comité des Trois sera nommé. M. Motta lira le rapport en demandant le retour à la neutralité dont nous avons parlé plus haut, mais il ne semble pas probable qu'une solution intervienne avant longtemps. »

Notre humiliation sera-t-elle vraiment aussi grande ? De son côté, M. Harmel déclare dans le « Peuple » : « On ne s'étonnera point de la démarche suisse. Elle est quand même significative. Elle peut être le signe précurseur d'une débandade, d'une panique entraînant bien d'autres États ceux-là mêmes qui devaient attendre le plus de la S. d. N., de la coopération internationale, de la sécurité collective et qui vont se trouver devant un amas de ruines. »

Il ne nous reste plus qu'à apprendre jusqu'à quel degré la diplomatie soulagnera ou ne soulagera pas la reculée helvétique.

Pourvu qu'un jour notre pays n'ait pas à éprouver les conséquences pratiques de l'abandon qu'il opère en ce moment de la belle mission pour laquelle l'histoire le fit et qu'on attacha à notre drapeau en 1920 ! E.-Paul GRABER.

## La bataille est engagée devant le Parlement belge

Les catholiques projetaient l'étranglement du Cabinet Janson par persuasion et en douceur. Janson et les ministres ont refusé et entendent engager la bataille devant le Parlement.

Il s'agit en réalité de savoir si oui ou non le capital sera appelé à faire sa part ou si on l'en libérera. On se rendra compte des deux tendances en présence par ces deux exemples typiques :

1. Une société bruxelloise au capital de 120 millions a fait 113 millions de bénéfice en un an. La taxe mobile, projet du ministre socialiste Soudan, lui fait payer 5 millions.

La taxe de crise, projet catholique, ne lui fait rien payer du tout !

2. Un chômeur travaille une semaine sur les 52 de l'année.

La taxe mobile, projet du ministre socialiste Soudan, ne lui fait rien payer.

La taxe de crise, projet catholique, le fait payer pour la semaine pendant laquelle il travaille !

C'est dans tous les pays la même bataille entre ceux qui veulent que la fortune paie et ceux qui veulent que ce soit la misère qui soit frappée. Et c'est dans tous les pays que les privilégiés savent manœuvrer tandis que les trois quarts des pauvres se laissent encore tromper et duper par eux.

## A LA S. D. N.

### L'humiliation du Conseil

Il y a quelque chose de profondément injuste à l'humiliation imposée aujourd'hui au Conseil de la S. d. N., alors que c'est en fait l'ancienne Conférence des Ambassadeurs qui devrait la subir et payer le prix des erreurs de Versailles. Mais, après tout, le Pacte était placé en tête de ce traité et les vainqueurs s'étaient taillé leur place permanente et prédominante au Conseil. Ainsi, chacun sait qui est responsable de la reculée et de la déconfiture actuelle.

Battu trois fois de suite aux élections partielles, le gouvernement Chamberlain aura chargé Lord Halifax de prononcer des paroles d'espoir et de fidélité à la S. d. N. pour se défendre contre l'accusation d'abandonner l'institution de Genève et de revenir à la vieille diplomatie de l'équilibre et des alliances.

Pourtant, les faits sont là. Les grandes puissances ne sont pas prêtes à mettre leur force au service du droit international, mais elles ne reculent pas devant un réarmement colossal pour défendre leurs propres intérêts.

Quand les États-Unis étaient prêts à résister à la conquête de la Mandchourie, c'est Sir John Simon qui n'a pas marché. Quand le peuple anglais lui enleva le Foreign Office et voulut sauver l'Éthiopie, c'est M. Laval qui sabota la S. d. N. Les sanctions insuffisantes échouèrent et voici M. Chamberlain en train de laisser tomber l'Espagne républicaine.

Les trois spectres sont présents au banquet de Macbeth. L'Éthiopie en pleine révolte contre l'occupation italienne, envoi à Genève une délégation où siègent des juristes et des idéalistes anglais. L'Espagne est là pour dénoncer encore l'invasion étrangère de son territoire et la Chine, qui résiste aussi aux envahisseurs, empêche le Conseil d'abdiquer complètement.

A ceux qui déclarent qu'il ne faut pas charger la S. d. N. de tâches au-dessus de ses forces et qu'il faut lui laisser le domaine de « l'influence morale », les trois fantômes gênants répondent que c'est une raison de plus pour ne pas enterrer les principes.

Il faudra se passer de la voix chinoise pour déclarer l'Éthiopie conquise quand elle ne l'est pas. Sans l'unanimité, le Conseil ne pourra voter qu'une recommandation pour rendre aux membres de la S. d. N. leur liberté de reconnaître une con-

quête problématique et condamnée par eux-mêmes il y a deux ans.

Sans doute, on comprend bien les motifs du geste. On voit bien que le péril hitlérien prime toute chose en Europe et que les démocraties ont de sérieux raisons de se réconcilier avec l'Italie pour diminuer le danger. Sans doute, on admet qu'il est plus honnête d'attendre une décision commune que de se délier chacun soi-même de la parole donnée, à l'exemple de la Suisse, une des premières à reconnaître l'annexion désapprouvée.

Cela n'empêche pas l'opération d'être une triste comédie. Quant à la Suisse, on lui accordera sa deuxième dispense sous le signe de cette humiliation session, mais l'expression malheureuse et pompeuse de « neutralité intégrale » ne passera pas comme une lettre à la poste.

Comme la presse et la radio ne laissent connaître au peuple suisse qu'un seul côté de la question, à l'image de ce qui se passe en pays autoritaires, citons simplement l'opinion du « Times » (éditorial du 7 mai) :

« La demande du gouvernement suisse n'implique en somme pas beaucoup plus qu'un désir de régulariser une position que la Suisse et d'autres petits pays autour de l'Allemagne ont déjà prise en principe. Après l'échec du système des sanctions dans l'affaire d'Abyssinie, ils ne sont pas disposés à se considérer comme encore liés par l'obligation de recourir à des sanctions, soit militaires, soit économiques, contre un agresseur. L'attitude neutre d'avant-guerre leur paraît à la fois plus pratique et préférable. La tendance est compréhensible, mais, si elle devait se prolonger, elle aurait des effets très étendus, car la neutralité et le système collectif sont des conceptions opposées. »

Une fois satisfaction obtenue pour cette époque périlleuse, où nos voisins sont divisés, le peuple suisse fera bien d'examiner sérieusement ce qu'il peut faire de positif pour la S. d. N. et pour la sécurité des petits pays. La contradiction doit être éclaircie pour l'avenir.

En désaccord complet sur l'Espagne, les États qui siègent au Conseil redoutent ce fantôme-là plus que les autres et, tandis qu'ils ferment les yeux pour ne pas voir, c'est le Sénat américain qui se prépare à lever l'embargo sur les armes et à donner à l'Europe une tardive leçon. Edm. P.

## Un correspondant anglais évalue le coût de la réception d'Hitler à 600 millions, soit 15 francs par tête d'Italien.

Mais les Italiens ne peuvent plus crier : « A bas les impôts ! »

« LE PEUPLE » de Bruxelles.

## VARIÉTÉ

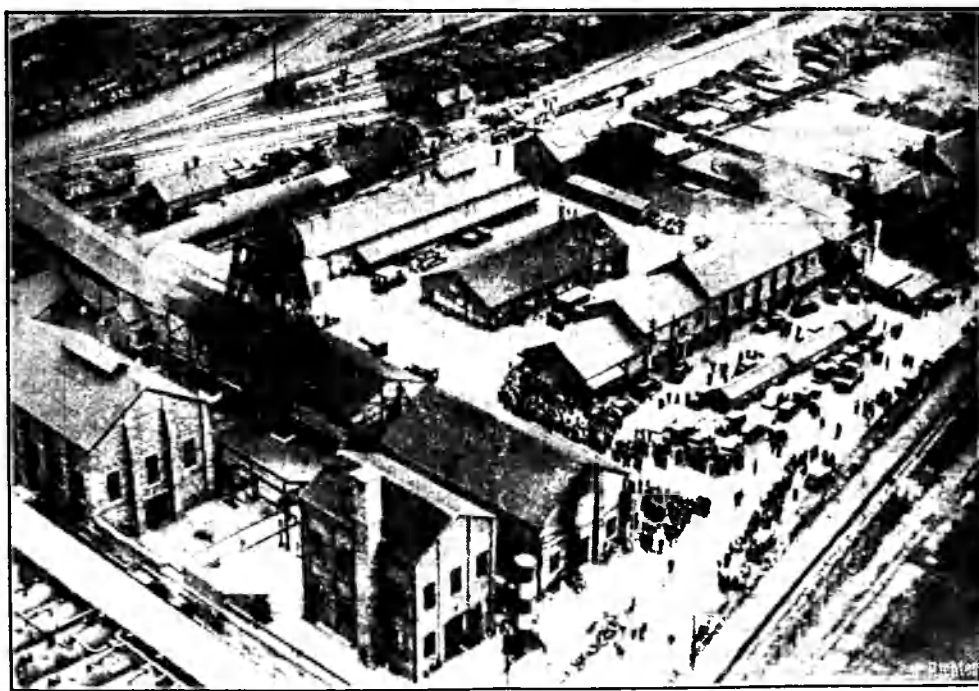
Le principe « Ote-toi de là que je m'y mette » existe aussi dans la nature végétale

Trop enclin à médire de lui-même, l'homme ne voit pas que l'égoïsme est une loi naturelle générale. Ce défaut existe chez l'homme, évidemment, chez les animaux, ce n'est pas niable, mais, on le trouve aussi chez les arbres. En voulez-vous des preuves ? Les voici :

Il y a quatre-vingts ans, on s'est remis sérieusement au reboisement de la Sologne, région située au sud de Blois. On a semé du pin maritime et du pin sylvestre ; au bout de quinze ans, sous ces pins un peu éclaircis, on a vu naître des chênes qu'on n'y avait pas semés, et les pins

définitivement coupés ont été remplacés naturellement par de beaux taillis de chêne. La tradition et l'histoire même nous disent que le pays était anciennement couvert de vastes forêts de chênes. Les glands ont su attendre le moment favorable pour germer ; c'est la seule explication possible. Dans le pays des Grisons, le pin déloge surtout le mélèze, et ici comme dans le Jura la lutte restera définitivement au hêtre. On admet, en général, que le hêtre a remplacé en Suisse le chêne, le sapin et le bouleau, car on ne rencontre ces arbres que clairsemés et dans un état chétif. En Prusse, le pin remplace le chêne et le bouleau. Dans les forêts de pins de l'U. R. S. S., le bouleau et le frêne prennent de plus en plus d'extension, et dans les forêts de pins de la Sibérie, c'est le bouleau qui déloge l'arbre aborigène.

## La catastrophe minière de Markham (Angleterre)



Vue aérienne de la mine où s'est produite la terrible catastrophe dont le bilan se chiffre par 79 morts, 46 blessés, 40 moins gravement atteints, sur un total de 170 hommes surpris par l'explosion.

## Pour les chercheurs de la Famille

### Cinq réponses

1. Qu'appelle-t-on émaux mixtes ?  
R. — Ce sont ceux où les procédés d'émaux champlevés et émaux cloisonnés sont couramment employés, les entailles faites au burin étant toujours guillochées avec soin pour donner prise à la matière et varier les effets de lumière.

2. Et les émaux translucides ou transparents ?  
R. — Ces émaux, appelés aussi de basse taille, sont appliqués sur le fond de métal préalablement ciselé, guilloché, repoussé ou gravé et presque toujours doré.

3. Et émaux des peintres ?  
R. — Dans les émaux des peintres, la peinture est faite directement sur la surface du métal avec les pâtes qui prennent leur couleur et leur éclat avec cuisson.

4. Comment obtient-on les dessins à l'encre d'or sur fond émail coloré ?  
R. — Une mince feuille d'or est appliquée sur un champ d'émail préalablement fondu, y est soudée à chaud, puis travaillée au burin et enfin le tout est cuit une dernière fois.

5. Quelle est l'origine des émaux ?  
R. — Leur origine est extrêmement ancienne ; on la croit généralement touranienne. Développé, sinon né chez les Scythes, cet art fut introduit par eux en Chine, après avoir probablement passé par l'Inde.

### Cinq questions

1. A l'époque des civilisations classiques, les Grecs et les Romains savaient-ils fabriquer les émaux ?
2. Quelles régions furent toujours les pays d'origine des émaux ?
3. Quand l'art des émaux fut-il implanté en Europe ?
4. Où trouve-t-on aujourd'hui les émailleurs les plus habiles ?
5. Quels furent les plus illustres émailleurs de France ?

## CHRONIQUE MÉDICALE

### La médecine préventive

ENOCK. — « Tout homme bien portant est un malade qui s'ignore. »

Le lecteur m'excusera de revenir sur un sujet qui m'est cher, au risque d'encourir l'accusation de devenir orfèvre. Qu'importe d'ailleurs les accusations puisqu'il s'agit de la santé des individus, et que le bonheur des particuliers est tributaire de ce bien précieux. N'a-t-on pas toujours le droit de rappeler, sans se lasser, la sage parole de Disraéli : « Le souci de la santé publique est le premier des devoirs de l'État. »

Sans s'aventurer dans le domaine facile des projets et des rêves, on aurait sur ce sujet intarissable de multiples problèmes à étudier et à résoudre. Je voudrais seulement m'efforcer de démontrer aujourd'hui la portée pratique de la notion de médecine préventive.

La médecine est arrivée à préciser ses techniques d'investigation. Elle sait aujourd'hui, grâce au don d'observation de ses savants et surtout par le moyen précis de ses méthodes de laboratoire, reconnaître, individualiser une maladie. En un mot, elle sait, dans la majorité des cas, faire le diagnostic de la maladie, c'est-à-dire doter d'une étiquette rigoureuse les symptômes dont souffre le malade. Voilà le grand progrès de la médecine moderne qui est arrivée aujourd'hui à l'étape diagnostique de son histoire glorieuse. C'est peu, ricaneront ironiquement les fâcheux et les profanes. J'entends leur prouver que c'est déjà beaucoup !

D'autre part, c'est surtout dans l'art de préserver que des succès thérapeutiques ont été enregistrés. Le doyen Landouzy voyait juste lorsqu'il écrivait que le médecin sera « plus empêchéur de maladies que guérisseur de maladies ». Les vaccins préventifs ont permis de faire disparaître définitivement des pays civilisés certains fléaux, comme la variole ; la typhoïde ou la diphtérie ne sont pas vaincues, au sens propre du mot, mais la vaccination nous en préserve, et c'est tout ce que nous demandons. De multiples exemples ne feraient que renforcer notre thèse. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'art de guérir est surtout l'art de préserver.

Ce serait désespérer du génie humain que de croire que la science médicale s'arrêtera à ce stade. Il faudra que ce génie se surpasse pour que le médecin devienne véritablement l'art de guérir. Cette hypothèse apparaît d'ailleurs bien souvent improbable lorsqu'on sait que la plupart des malades auxquels le médecin prodigue aujourd'hui ses soins présentent des lésions définitives, soit par transformation anatomique, soit par destruction microbienne. C'est bien méconnaître les lois fondamentales de la biologie que de proclamer naïvement que le médecin pourra un jour guérir la foie cirrhotique d'un alcoolique ou le poulmon rongé d'un tuberculeux. Ce qu'il peut faire dès aujourd'hui, c'est prévenir le mal. Tel est l'intérêt de la médecine préventive.

Le principe en est le suivant : tout homme

devoir subir périodiquement un examen médical complet, fut-il en excellente santé. Ainsi, les tares seraient décelées à leur début, au moment où leurs manifestations sont silencieuses, mais au moment également où elles sont curables. Grâce à ces examens périodiques, chacun serait protégé par cet ange gardien qu'est la médecine préventive et le mal serait, dans la plupart des cas, étouffé dès son éclosion.

Cette doctrine est celle de Knock ; c'est celle aussi des grands penseurs médicaux. Parabeuf, d'une manière plus saisissante encore que le héros de Jules Romains, écrivait que la « santé est un état transitoire qui ne présage rien de bon ». Il s'agit de transposer en médecine ce que les habitudes contemporaines ont admis pour les soins dentaires. Chacun sait que les examens périodiques des dents permettent de déceler et de traiter la carie dès son apparition, et de sauver la dent. De même, l'hygiène et la médecine préventive sont des armes aptes aujourd'hui à nous préserver de la plupart des maladies.

Illustrée d'exemples, cette conception de l'orientation médicale, fournirait matière à de nombreux articles. Qu'il nous suffise de rappeler l'influence favorable des consultations de nourrissons, aussi précieuses soient-elles encore, sur la diminution de la mortalité infantile. Citons aussi les renseignements et les chiffres fournis par l'Extension Life Institute — Institut de prolongation de la vie — fondé en Amérique par les compagnies d'assurances, soucieuses d'examiner périodiquement leurs assurés. Concourent à cet examen non seulement les docteurs de médecine générale, mais tous les spécialistes que l'on peut imaginer : pour la vue, l'audition, les reins, le cœur, le système nerveux ; toutes les analyses de laboratoire sont également utilisées. Cet organisme pose le diagnostic et ne formule aucun traitement. D'après les statistiques publiées, la mortalité a diminué de 23 à 18 %. Cet examen préventif est surtout nécessaire dans le jeune âge. Si les jeunes générations sont fortes, la santé générale sera plus tard fatalement améliorée. L'inspection médicale des écoles, les examens d'incorporation militaire, s'ils étaient modernisés et s'ils ne restaient pas en général sans conséquence pour les malades dépistés, devraient déjà faire des merveilles.

Pour prouver enfin l'intérêt primordial de ces examens systématiques, rappelons que, sur 1571 étudiants récemment examinés à Strasbourg, les méthodes préventives ont permis de découvrir 39 cas de tuberculose pulmonaire évolutive, 593 cas de lésions radiologiques du poumon dont 328 étaient à surveiller. Il s'agissait pourtant d'étudiants en bonne santé, c'est-à-dire de jeunes gens dans la force de l'âge et d'une condition sociale aisée. Cette courte statistique, volontairement abrégée, suffit pour entraîner la conviction des incrédules et des hésitants.

J'estime que le public doit être tenu au courant de cette orientation actuelle de la médecine et l'unique raison de ces lignes était d'attirer l'attention sur l'un des nombreux aspects du problème de la santé. Jadis, l'art médical suffisait pour traiter un malade ; aujourd'hui, l'art se transforme et toute une série de règles d'investigations auxquelles collaborent une cohorte de spécialistes et de savants, du chimiste au physicien, du biologiste au radiologue, permettent de faire un diagnostic précis et d'instituer un traitement plus spécifique et plus opérant. Malheureusement, la complication de l'acte médical a augmenté son prix de revient. L'organisation de la médecine préventive permettra à tout malade de profiter d'une façon systématique des possibilités de la science contemporaine. Pour ce faire, il faudra, sans léser les intérêts respectables du corps médical, qui a toujours prêté son concours dévoué aux œuvres de bienfaisance et de progrès, réaliser ce rêve formulé par un humoriste qui voulait que « la médecine ne soit plus faite pour les médecins, mais pour les malades ».

(Reproduction interdite.) Docteur MILE.

## Calendrier historique

12 Mai

- 1310 Le synode de Paris, sous la présidence de Philippe de Marigny, archevêque de Sens, condamne au bûcher 54 chevaliers comme relaps, parce qu'ils ont rétracté leurs aveux. Ils y montent et neuf autres sont brûlés bientôt après.
- 1525 La guerre des paysans annoncée depuis longtemps par divers préludes, mais que le mouvement de la Réforme fit éclater avec force, sévit en Souabe et dans la Thuringe.
- 1670 Naissance d'Auguste II, électeur de Saxe, qui fut élu roi de Pologne après la mort de Sobieski.
- 1707 La reine Anne d'Angleterre réunit en une seule monarchie, sous la dénomination de Grande-Bretagne, l'Ecosse et l'Angleterre, jusqu'alors gouvernées séparément.
- 1842 A Montaud, bourgade industrielle de la Loire, au foyer d'un maître de forges, vient au monde Jules Massenet Royer de Marau-court, vingt et unième enfant d'une belle famille. C'est le futur compositeur de « Manon », « Thaïs », « Werther », et de nombreux autres chefs-d'œuvre.
- 1871 Mort du célèbre compositeur français Daniel François Auber, à l'âge de 89 ans. Il est l'auteur d'opéras-comiques, tels que « La Muette de Portici », « Fra Diavolo », « Le Domino Noir », et d'une grande quantité d'autres œuvres.
- 1881 Le bey de Tunis accepte le traité du Bardo qui établit le protectorat français sur la Tunisie.
- 1912 Le chanoine Duployé, inventeur de la méthode de sténographie à laquelle il a donné son nom, meurt à Sant-Maur-des-Fossés, âgé de 79 ans.
- 1931 A Bruxelles, meurt le célèbre violoniste Eugène Ysaïe.
- 1932 Les funérailles de Paul Doumer ont lieu à Paris.
- 1935 Mort à Varsovie du maréchal Pilsudski.
- 1937 En Suisse est décédée Mlle Yvonne Pitrois, écrivain protestant. Sourde-muette depuis l'âge de 7 ans, elle résolut de consacrer sa vie au soulagement et à la consolation des malheureux.

### M. Duttweiler cherche à expliquer

Il nous écrit : « Dans votre chronique parlementaire du 28 avril a. c., votre correspondant se livre à l'affirmation suivante :

« M. Duttweiler a déposé une incompréhensible proposition concernant les entreprises à monopole... »

Ci-dessous le texte authentique de ma proposition :

Art. 31 : « La liberté du commerce et de l'industrie est aussi garantie à l'égard des entreprises qui, par le monopole qu'elles exercent, empêchent la libre activité dans certains domaines de l'économie. »

Il va sans dire, que ma proposition n'avait pas pour but de garantir la liberté de commerce et d'industrie en faveur des entreprises monopolisées, mais tout au contraire contre ces dernières. »

Nous voulons bien croire que son intention était ce qu'il nous dit, mais son texte — et ce n'est pas nous qui l'avons fait — trahit cette intention puisqu'il garantit la liberté aux entreprises monopolisées. Le moins donc que l'on pouvait dire, était bien que cette proposition était incompréhensible.

## JURA BERNOIS

XXI<sup>e</sup> Fête de l'Union des Chanteurs jurassiens à Reconvilier

Le 1<sup>er</sup> mai, le Comité de l'Union des chanteurs jurassiens a tenu une séance avec des représentants du Comité d'organisation de la fête pour prendre les dernières dispositions. Conduits par des hommes expérimentés et dévoués, les comités accomplissent leur tâche au mieux.

La fête sera rehaussée par le grand concert de

gala de l'après-midi, où l'on entendra un chœur de bienvenue, les chœurs d'ensemble, la Chorale de Bienne et d'autres productions. D'autre part, elle sera particulièrement mise en relief par le festival en 3 actes que M. Groslimond a composé pour la circonstance. Cette œuvre constituera un spectacle de premier ordre qui fera accourir de loin les spectateurs et ceux-ci s'en retourneront certainement enchantés. Les 3 actes représentent trois phases de la vie du Général Voirol, enfant du pays. Il y aura des soli, des duos, des chœurs, des marches, des danses du temps, un grand orchestre et 200 acteurs, chanteurs et musiciens. C'est dire que toute la localité est en activité.

Le nombre des sociétés participantes est resté limité à 24. On en eût désiré davantage. Par contre, le programme pourra se dérouler avec moins de précipitation, et si le soleil ajoute l'éclat de ses rayons à tout ce qui se prépare afin de donner le plus de lustre possible à cette belle et toujours chère manifestation jurassienne, celle-ci pourra laisser dans tous les cœurs, autant pour les organisateurs que pour les hôtes de la journée, le plus agréable et le plus lumineux souvenir.

### BIENNE

**MADRECITA.** — « Les enfants de « mon » peuple courageux et bon n'ont plus ni père, ni mère, ni foyer... Ils ont faim, ils ont froid, nos petits, et c'est à vous, mères de tous les pays, qu'ils tendent leurs bras, en vous disant : Protégez-moi ! » Cet émouvant appel est signé Madrecita (Petite Mère en espagnol). C'est ainsi qu'elle s'adresse à tous les cœurs généreux. Ne manquez pas de venir l'entendre vendredi, à 20 h. 15, Grande Salle de la Maison du Peuple. Entrée : lait condensé ou savon. Tous debout ! pour écouter celle qui sait toucher les cœurs, celle qui partout a bouleversé son auditoire !

### Les Amis de l'Espagne républicaine.

« Ce qu'il faut dire des élections. — Pour l'ensemble du canton, le parti socialiste accuse le plus fort recul calculé en %. Avec le gain des jeunes paysans, qui rétablit l'équilibre, le bloc d'opposition reste sur ses positions. 42 % comme auparavant. C'est un résultat, ce n'est pas un succès. »

Par contre, dans le district de Bienne, le parti socialiste romand subit un échec certain. Deux sièges sur trois perdus. Inutile de chercher des excuses, plutôt voir les causes et y remédier. Ce qui est fauché est bas, assurons les moissons futures.

La réduction du nombre des députés enlevait de toute façon un siège au parti socialiste romand. La trahison des travaillistes — et le mot n'est pas trop fort, car c'est trahir les intérêts ouvriers que de déposer une liste qui n'a aucune chance de succès — nous enlève le second. En sorte que le résultat, inattendu, effarant, mortifiant, est que dans le district de Bienne, qui compte 14,000 Romands sur une population de 41,000 habitants (donc plus du tiers), les Romands ne seront plus représentés au Grand Conseil que par un seul député contre 9 de la population de langue allemande.

Double leçon, tant au point de vue socialiste que romand. Les uns et les autres le comprendront-ils dans un canton où nous ne sommes déjà que trop souvent majorisés.

Et les politiciens maladroits du parti travailliste, Rial, Niederhauser et Cie, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils ont agi en véritables gamins, comprendront-ils à quels résultats mène leur néfaste politique de division. On voudrait le croire, on n'ose l'espérer.

D'autres éléments ont également contribué à cet échec. Querelles intestines, divisions et certaines affaires malheureuses, en jetant le discrédit sur le parti, ont certainement tenu à l'écart du scrutin une partie des votants ; d'où la faible participation. Avertissement sérieux à ceux qui prennent le parti pour le champ clos de leurs querelles ou de leurs ambitions.

Ceci dit, pensons à l'avenir, qui importe plus que le passé et retrempons nos énergies dans notre foi au socialisme triomphateur de demain. Envers et malgré tout, reprenons notre marche en avant. *Jean Matile.*

### PORRENTROY

**La modestie... du « Pays ».** — Dans ses commentaires sur les résultats des élections au Grand Conseil, le « Pays » de mardi n'est pas content de nos remerciements à l'adresse du peuple ajoutés parus lundi dans le numéro de la « Sentinelle ». Une fois de plus, il montre sa rage de ne pas avoir réussi à nous descendre, comme il l'a laissé entendre dans plusieurs de ses corres-

pondances avant les élections. Pour le « Pays », avoir maintenu notre mandat, ce n'est pas une victoire, mais pour le Parti conservateur, avoir fait couler un des candidats députés de son parti, c'est un succès fou... En remerciant les travailleurs de l'usine et des champs, pour le « Pays », c'est se vanter... Mais, lorsque le Grand Journal de Porrentruy publie, au lendemain des élections : « Seul notre parti remporte la victoire... », après avoir perdu une trentaine d'électeurs en ville, malgré l'augmentation d'une centaine d'électeurs, c'est ce que la rédaction appelle : de la modestie... La jalousie est tout de même une triste maladie!

*Desmoulin.*

### SAINT-IMIER

**Amis de la Nature.** — Il est rappelé à tous les membres l'assemblée d'arrondissement à la Serment, le 15 mai, et prière de se faire inscrire pour le dîner. Se trouver à la réunion de vendredi pour discuter du départ de St-Imier.

**Cinéma de la Paix.** — Jeudi soir, à 20 h. 15 précises, « Toute la ville en parle », un grand film d'aventures et policier, vivant, fantaisiste, émouvant, interprété par l'artiste extraordinaire G. Robinson. — Ce soir seulement : tarif réduit. — Dès samedi : Jean Kiepura dans « Le Chemin du Bonheur ».

## Noire Radio-Bulletin

Vous entendrez aujourd'hui :

Sottens : 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, disques. 17 h., soli variés. 17 h. 30, music-hall français. 18 h., les ondes enfantines. 18 h. 45, disques. 19 h., radio-causeries. 19 h. 50, dernières nouvelles. 20 h., quelques chansons chantées par le jeune Jacques Tavoli, vedette du film Les Deux Gosses. 20 h. 30, concert symphonique donné par un chœur et l'orchestre avec le concours de Salvatore Salvati, ténor et Mlle F. Budry, pianiste.

Beromünster : 12 h., 12 h. 40, 18 h. 10, disques. 17 h., émission de Genève. 19 h. 15, les conseils du médecin. 20 h., programme selon annonce au micro. 21 h. 50, Die Räume, esquisse. 22 h. 05, disques.

Emissions à l'étranger : 19 h. 30, Progr. rég. angl. : Musique de Hely-Hutchinson. 20 h., Varsovie : Concert symphonique. 20 h. 30, Lyon : Léonore, Gaveaux. 20 h. 30, Radio-Paris : Le bon Roi Dagobert, opéra-comique, M. S. Rousseau. 20 h. 30, Paris P. T. T., Grenoble, Rennes : Deux mètres soixante-dix, farce, Descaves et Gril ; la révolution de la lune, farce, Barbarin. 20 h. 30, Marseille : L'indiscret, 3 actes, Ed. Sée. 20 h. 30, Lille : Soirée de variétés. 21 h. 30, Strasbourg, Nice : concert Chopin, avec Marie Panthès, piano.

Télédiffusion : 12 h., 13 h., 13 h. 45, 16 h., 17 h., concert. 20 h. 30, Paris : soirée de farces radio-phoniques.

Vous entendrez demain :

Sottens : 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, disques. 17 h., émission de Zurich. 18 h., disques. 18 h. 15, prévisions sportives. 18 h. 40, pour ceux qui aiment la montagne. 19 h., 15, micro-magazine.

Beromünster : 12 h., 12 h. 40, 16 h., disques. 17 h., radio-orchestre. 18 h., pour les enfants. 18 h. 35, sonates pour violoncelle et piano.

Altitude en m.	Stations	Temp. centig.	Temp.	Vent
280	Bâle.....	7	Qq. nuages	Calme
543	Berne.....	5	Très beau	»
587	Colre.....	10	»	»
1543	Davos.....	2	Qq. nuages	»
232	Fribourg.....	7	Très beau	»
394	Genève.....	9	»	»
475	Glaris.....	5	»	»
1109	Göschenen.....	8	»	»
566	Interlaken.....	8	»	»
995	La Chx-de-Fonds.....	4	Nuageux	»
450	Lausanne.....	12	Très beau	»
208	Locarno.....	16	Qq. nuages	»
276	Lugano.....	14	»	»
439	Lucerne.....	7	Très beau	»
398	Montreux.....	12	»	»
482	Neuchâtel.....	12	Qq. nuages	»
505	Ragatz.....	11	Très beau	»
673	St-Gall.....	6	»	»
1856	Saint-Moritz.....	0	»	»
407	Scenathouse.....	9	»	»
1609	Zermatt.....	2	»	»
110	Zurich.....	8	Qq. nuages	»

### LE DIVIDENDE DU TRAVAILLEUR

93 morts à Markham

Suivant des bruits dont on n'a pas confirmation officielle, de nouveaux corps auraient été découverts dans les décombres de la mine de Markham, où eut lieu l'explosion. Le nombre des morts serait, dit-on, de 93. De bonne heure dans la matinée, M. Hunter, directeur de la mine, est descendu dans le puits avec d'autres fonctionnaires. Une foule d'hommes et de femmes en larmes attendent aux portes du bâtiment.



**Jolis modèles selon cliché, fr. 9.80**  
Toutes les dernières nouveautés  
Toutes les teintes mode  
vous les trouverez chez  
**KURTH**  
dans un choix considérable  
aux prix les plus avantageux

5284  
Chaussures **J. Kurth** Rue Neuve 4  
La Chx-de-Fonds

**SCALA** DÈS VENDREDI  
UN FILM PASSIONNANT  
**LES NUITS BLANCHES DE ST-PETERSBOURG**  
(LA SONATE A KREUTZER)  
L'œuvre puissante de Tolstoï  
**Gaby MORLAY - Jean YONNEL**  
Edmonde GUY - Pierre RENOIR - Jacques ERWIN

Un choix important de  
**Robes** imprimées  
pour les premiers beaux jours

Très jolies façons, à des prix abordables  
Impressions nouvelles sur des tissus nouveaux  
Confection très soignée :: Tissus de qualité

Fr. 19.<sup>50</sup> 24.<sup>50</sup> 29.- 39.-

N'hésitez pas à nous rendre visite

5303  
**Léop.-Robert**  
**MAGASINS DE L'ANCRE** **20**

Achetez notre horaire de poche (nouvelle édition)



La ligne nouvelle...  
Grand choix en chaussures  
d'été. Élégance - légèreté  
et spécialités pour pieds larges  
**Chaussures PASQUERO**  
72. Paix, 72 9302

**Jeune fille**  
17 à 19 ans, de toute confiance,  
propre et soignée, est deman-  
dée pour 15 juin, dans petite  
famille (1 enfant), à Bâle, pour  
aider au ménage. Bons soins.  
Peut suivre des cours d'alle-  
mand. — Ecrire sous chiffre  
**Bâle 800** à l'Administration  
de *La Sentinelle*. 9304

**Venez bouquiner**  
AU MAGASIN PARC 7  
Grand choix de livres d'occasion à très  
bas prix. — Achat de livres anciens  
et modernes. 5669

**Cannage Blondel** de chaises, tra-  
vail soigné, prix  
modérés.  
r. Numa-Droz 112.  
On cherche  
à domicile. 9287

**Bière de la Comète S. A.**  
**CHARLES LEPPERT**  
Limonades - Siphons - Arkina  
**LE LOCLE** - Tél. 31.212 6195

**L'Hospice du Locle** demande  
pour son  
département  
femmes, une personne ro-  
buste de 30 à 40 ans, comme  
garde-femme de chambre. —  
S'adresser à la direction. 9287

**TAXI - LE LOCLE**  
JOUR ET NUIT  
Transports par camions  
Tél. 31.319 Fritz SUTTER.

Etat civil du Locle  
du 11 mai 1938  
**NAISSANCE**  
(Du 8 mai). Christen, Claude-  
Roger, fils de Roger - Charles,  
commis, et de Ida, née Müller,  
Bernois.

**Société des sentiers de la rive suisse du Doubs**  
**Assemblée générale annuelle**  
le samedi 14 mai 1938, à 16 heures, à la  
Maison-Monsieur. Rendez-vous à 14 h., à Bel-Air  
P10575N 9299



Quelle joie lorsque Robinson Crusoe  
trouva Vendredi !

Vous aussi, vous trouverez un vendredi,  
un vendredi 13 par surcroît !

Profitez de la bonne aubaine et achetez  
des billets de la

**LOTÉRIE de la SUISSE ROMANDE**  
le vendredi 13 mai

**Neuchâtel. Terreaux 9. Tél. 52.800. Chèques postaux IV. 2002**

**La Commune de La Chaux-de-Fonds**  
offre à louer quelques logements modernes de 3 chambres,  
avec ou sans chambre de bains, et avec ou sans alcôve éclairée.  
Pour renseignements, s'adresser à la **Gérance des im-  
meubles communaux**, rue du Marché 18, au 2<sup>me</sup> étage.  
Tél. 24 111. 9290

**POMMADE**  
pour les cors, fr. 1.25 la boîte,  
chez **E. Fellmann**, coiffeur, rue  
Numa-Droz 99. 9217

**1<sup>er</sup> Mars 7** A louer tout de  
suite ou époque  
à convenir, 2<sup>me</sup> étage, 3 pièces,  
cuisine et dépendances. — Pour  
renseignements, s'adresser à  
l'Épicerie, même adresse. 9279

**Achetez notre Horaire**

**Cinéma de la Paix (Sonore), ST-IMIER**

Jeudi soir à 20 h. 15 précises 9350  
Un grand film d'aventures et policier

**Toute la ville en parle !**

avec l'artiste extraordinaire **G. ROBINSON**,  
qui vous fera frémir comme il vous fera rire !...

Ce soir seulement : **TARIF RÉDUIT**  
Dès samedi : **Le Chemin du Bonheur**, avec Jean Klepura

**Maison des Syndicats, Neuchâtel**

Jeudi 12 mai, à 20 h. 15

**Grande Conférence**  
par **Madame Sofia Blasco**  
(**La Madrecita**)

organisée par l'**Union Syndicale**,  
le **Groupement des Femmes contre la guerre**,  
les **Amis de l'Espagne républicaine**. 9306

Ville de Neuchâtel  
**BAINS DU LAC**

Les places de gardes et d'ai-  
des gardes-bains sont mises au  
concours pour la saison 1938.  
On peut prendre connaissance  
des cahiers des charges à la  
Caisse de la police, Hôtel com-  
munal.  
Les lettres de postulation se-  
ront reçues par la direction sou-  
signée jusqu'au lundi 16 mai.  
9297 **Direction de police**.

Jeudi 12 mai, à 20 h. 15

**Salle 5** 9276

**MAISON DU PEUPLE**

**La Tchécoslovaquie**

**Causerie**

de **M. Pierre REYMOND**  
professeur à Neuchâtel

Invitation cordiale à chacun.

**Pele-Mele S. A.**

**BLUM-BLUM, adm.**  
Antiquaire, rue N.-Droz 108.  
Achat, Vente, Occasions.  
**Horlogerie, Fouritures,  
Outils, Meubles, Bouquins,  
Objets anciens et modernes**

Etat civil de **La Chaux-de-Fonds**  
du 11 mai 1938

**NAISSANCES**

Perrin, Jean-Bernard, fils de  
Jean Henri, fondé de pouvoir,  
et de May-Henriette, née Pier-  
re-Edmée, Neuchâtois.

Perrenoud-André, Jean-Claude,  
fils de Charles-Albert, boi-  
tier, et de Blanche-Isabelle, née  
Debelly, Neuchâtois.

**PROMESSES DE MARIAGE**

Bannwart, René-Marcel, com-  
mis-vendeur, et Mathez, Henri-  
Edmée, tous deux Bernois.

Arn, Marcel-André, fabricant  
de cadrans, et Lachat, Simone-  
Raymonde, tous deux Bernois.

**DECES**

Incineration: Wyss, David-  
Ariste, époux de Marie-Anna née  
Tissot Daguette, Bernois, né le  
25 février 1857.

9002. Streiff, Fritz Albert, fils  
de Henri-Arthur et de Angélique-  
Amanda née Benoît, Glaronnais,  
né le 3 mai 1888.

Incineration: Brandt née Zor-  
man, Sura-Gitla, épouse de  
Henri-Alfred, Neuchâtois, né le  
14 novembre 1911.

**Incineration**

Vendredi 13 mai, à 14 1/2 h.:  
Monsieur David-Ariste Wyss,  
depuis Reprises 17, sans suite.

**Inhumation**

Vendredi 13 mai, à 13 1/2 h.:  
Monsieur Fritz-Albert Streiff,  
au cimetière de la ville.

**Radio - Réparations**  
Service rapide  
de premier ordre  
◆ gratuit domicile ◆  
◆ devis préalable ◆  
◆ garantie écrite ◆  
**REINERT-RADIO**  
Appelez le 22.339  
et nous accourons  
9053

**Poussette de malade** est  
à vendre. — S'adr.  
J. Terraz, Succès 17. 9272

**Faute d'emploi** à vendre  
beau divan  
moderne, une sellette, un grand  
duvet édreon, oreillers, mate-  
las de crin, état neuf, divan  
turb avec ou sans matelas, crin  
blond. Divan turc avec matelas,  
tout remonté. bas prix. Tab.e  
de cuisine lino incrusté, selles  
et seaux galvanisés, verrerie,  
vaisselle. — S'adresser Parc 21,  
au 1<sup>er</sup> étage. 9280

**A louer**

**Bussels 64** tout de suite ou  
à convenir, 2<sup>me</sup>  
étage, 3 chambres, plein soleil,  
W.-C. intérieurs, grand jardin.

**Grenier 30 bis** pour le 31 oc-  
tobre ou avant  
1<sup>er</sup> étage, 3 chambres, chauffage  
central, balcon, avec ou sans  
chambre à bains. — S'adr. à M.  
Moser, r. du Grenier 30. 9278

**A louer** 1<sup>er</sup> étage, 3 chambres  
cuisine, véranda,  
chauffage général; pignon deux  
chambres, cuisine, balcon,  
chauffage général. — S'adresser  
J. Terraz, Succès 17. 9271

**Fancés!** Venez visiter sans  
engagement les  
grands magasins coopératifs du  
meuble, à Bienne. — Demander  
devis et conditions à E. Conrad,  
Jeannerets 4, **Le Locle**. 9020

**MESDAMES! ATTENTION**



Viennent d'arriver  
**Ravissants Chapeaux**  
à fr. **5.80 6.80 8.80**  
**AU PANIER FLEURI**

Voyez les vitrines spéciales

S. E. N. J. 5%

Au revoir, chère épouse et maman bien-aimée.  
Trop tôt tu nous es enlevée.  
Ton souvenir restera dans nos cœurs à jamais.

Monsieur Henri Brandt-Zormann et ses deux petites,  
Liane et Moussia;  
Madame veuve D. Zormann-Nachtigall, à Varsovie;  
Monsieur Tadek Zormann-Nachtigall, à Varsovie;  
Monsieur et Madame Henri Brandt-Heggendorf, leurs  
enfants et petits-enfants,  
ainsi que les familles Nachtigall, Edelmann, Brandt,  
Zehr, Cosandier, Simoni, Audetegg, Luippold et familles  
alliées, ont la très grande douleur de faire part à leurs  
amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils  
viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée  
épouse, maman, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce,  
cousine et parente,

**Madame Sura-Gutka BRANDT**  
née ZORMANN

que Dieu a reprise à leur tendre affection, dans sa 25<sup>me</sup>  
année, après quelques jours de cruelles souffrances.  
La Chaux-de-Fonds, le 11 mai 1938.

Les familles affligées.  
L'incineration, SANS SUITE, aura lieu **vendredi**  
**13 courant**, à 16 heures. — Départ à 15 h. 45.  
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile  
mortuaire: **Rue Numa-Droz 55**.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 9300

**Nouvelles brèves**

Les époux Blöchliger-Tanner, domiciliés à Bruggen, près de St-Gall, ont célébré hier leurs noces de diamant. L'époux est âgé de 84 ans et sa compagne de 85 ans.

— La Cour criminelle du canton de Berne a condamné à 8 mois de maison de correction, moins un mois de préventive, et aux frais de la cause, le notaire Paul Haller, reconnu coupable de détournements qualifiés de fonds qui lui avaient été confiés en raison de ses fonctions, cela pour un montant total d'environ 27,000 fr.

**A l'Etranger**

On annonce la mort à Folkestone de Mme André Messager, femme du grand compositeur français. Mme Messager, âgée de 79 ans, était d'origine irlandaise et composait elle-même des ballades et des chansons.

— M. Fletcher, député travailliste, a demandé au premier ministre si le Gouvernement avait l'intention de protester auprès du gouvernement japonais contre l'intention de faire usage de gaz asphyxiants.

Je n'ai jamais reçu, a répondu M. Butler, aucune information confirmant l'opinion que le Japon a employé des gaz en Chine ou a l'intention d'en faire usage.

— Mercredi après-midi, un avion militaire a fait une chute sur l'aérodrome d'Eolde (Suède) pendant un vol acrobatique. L'avion a pris feu et les deux occupants ont été tués.

— Mercredi après-midi, un hydravion de la base de Berre (France), qui allait amérir se mit en perte de vitesse à 100 mètres d'altitude et s'enfonça dans l'étang de Berre. Sur 5 occupants, 2 seulement ont pu être sauvés et sont peu gravement blessés. Les 3 autres sont morts.

— Le secrétaire d'Etat Cordell Hull, a déclaré à la presse que le gouvernement américain a fait des représentations à Berlin à propos du récent décret du maréchal Goering obligeant tous les Juifs à faire enregistrer les propriétés qu'ils possèdent en Allemagne.

— A la Chambre des Communes, le premier ministre a déclaré que le gouvernement anglais n'était pas disposé à approuver une proposition tendant à l'ouverture d'une enquête en Abyssinie.

— A Rotterdam, le plafond d'un café s'est effondré mercredi. On a retiré des décombres 10 cadavres et quelques blessés. On ignore la cause de l'accident.

**L'Ethiopie devant la S. d. N.**

M. Tazaz, délégué permanent de l'Ethiopie près la S. d. N., a fait parvenir au secrétaire général de la société, un abondant exposé de l'ex-négus Hailé Selassie, sur la situation présente en Ethiopie. Cette communication a été transmise au Conseil et aux membres de la Ligue.

Après une longue énumération de détails sur les hostilités qui se poursuivaient en Ethiopie, au nord, à l'ouest, au centre, au sud et à l'est, le document déclare dans sa conclusion :

« Il ressort des considérations ci-dessus : 1. que le pays se trouve dans un état d'opposition continue à l'adversaire en ce qui concerne de vastes régions ; 2. que les forces italiennes n'ont pu occuper complètement le pays ; 3. que ceux de leurs postes militaires qui n'ont pas été détruits ou retirés sont dans de nombreux cas réduits à la défensive et ne peuvent se maintenir que grâce au ravitaillement qu'ils reçoivent par avion ; 4. que l'ascendant croissant pris par les troupes éthiopiennes sur la majeure partie de leur pays est dû à la coordination des plans d'action entre des commandants séparés par des distances considérables. Le gouvernement éthiopien accueillerait avec satisfaction une enquête internationale portant sur les faits réels qui caractérisent la situation actuelle en Ethiopie.

**La droite fulmine : on n'a pas liquidé l'affaire de l'Ethiopie**

Paris, 11 mai. (Havas.) Les débats de la S. d. N. font l'objet de commentaires de la presse parisienne de ce matin.

« Il faut fermer cette maison, écrit le « Matin », sans cela, on marche à grands pas vers la catastrophe. L'affaire éthiopienne n'a pu être réglée. Sur le terrain de la procédure, des gens de bonne volonté se sont laissés manœuvrer par des intrigants professionnels dont les chefs de file sont incontestablement les délégués de Moscou.

Le « Petit Parisien », faisant allusion au renversement de l'ordre du jour fixé par le Conseil, déclare « que les puissances qui ont pris leurs responsabilités sont fermement décidées à ne pas permettre que, par la mise en scène d'un roi déchu, leur politique d'apaisement soit le moins du monde entravée ».

Le « Figaro » écrit : « Il y a quelque chose de monstrueux dans le fait que le Conseil de Genève perd encore tant de salive et de temps à procéder pour l'Ethiopie, alors que personne n'a même songé à lever le petit doigt devant le rapt de l'Autriche. L'indépendance de l'Autriche était cependant garantie par l'article 10 du Pacte. Faire plus de cas des Ethiopiens que des Autrichiens nous met dans un tel état d'indignation et de fureur que nous nous refusons à prendre au sérieux ou seulement à connaître les palinodies actuelles de Genève. »

« A plus d'un égard, affirme le « Jour-Echo de Paris », la liquidation de l'affaire éthiopienne pourra influencer le sort de l'institution genevoise. »

Selon l'« Epoque » : « L'Italie sera outrée de voir le Négus repartir à Genève. Le rapprochement entre Rome, Londres et Paris peut en souffrir. La paix peut être troublée, surtout au lendemain de la rencontre du Führer et du Duce. »

**Pas d'illusions, Messieurs les Français !**

Rome, 11 mai. Commentant les conversations franco-italiennes, le « Giornale d'Italia » écrit que les journaux français commettent une erreur en faisant croire que la restauration de la cordialité des

**La presse de droite fulmine : A bas la S. d. N. Vote de confiance à Bruxelles Le pape contre les stupidités racistes Révolte au Brésil**

rapports entre Rome et Paris puisse altérer et encore moins remplacer la solidarité constituée et confirmée entre l'Italie et l'Allemagne. Cette erreur d'interprétation des conversations avec l'Italie a été évitée par la presse britannique la plus responsable.

Le « Giornale d'Italia » s'élève en outre contre les informations de journaux français sur la différence de ton entre le discours de Mussolini et celui d'Hitler au Palais de Venise. Il était naturel, écrit-il, qu'en sa qualité d'hôte, Hitler parlât plus amplement comme ce fut le cas pour Mussolini au Champ de Mai à Berlin.

Le « Giornale d'Italia » dément enfin les informations d'organes parisiens sur le partage des zones d'influence dans l'Europe balkanique et danubienne entre l'Allemagne et l'Italie.

**Le pape contre les stupidités des racistes**

Paris, 11 mai. (Havas.) L'Institut catholique de Paris a reçu le texte intégral du Syllabus contre le racisme adressé à toutes les universités catholiques du monde. Le document revêt la forme d'une lettre adressée aux recteurs par la sacrée congrégation des séminaires et des universités dont le pape est le préfet.

L'année dernière, à la veille de la Nativité, le Pape a parlé avec tristesse de la grave persécution qui sévit comme tout le monde le sait contre l'Eglise catholique en Allemagne. Mais la principale affliction du Saint-Père vient de ce que pour excuser une si grande injustice, on fait intervenir des calomnies impudentes et l'on répand partout les doctrines les plus pernicieuses faussement colorées du nom de science dans le but de pervertir les esprits et d'en arracher la vraie religion. En face de cette situation, la sacrée congrégation enjoint les facultés catholiques à appliquer tous leurs efforts et toute leur activité à défendre la vérité contre l'envahissement de l'erreur. Aussi les maîtres devront-ils s'appliquer par tous les moyens à emprunter à la biologie, à l'histoire, à la philosophie, aux sciences juridiques et morales, les armes appropriées pour réfuter avec solidité et compétence les assertions insoutenables qui suivent :

1. Les races humaines par des caractères naturels immuables sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute ;
2. Il faut par tous les moyens conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang. Tout ce qui conduit à ce résultat est par le fait même honnête et permis ;
3. C'est du sang, siègè du caractère de la race, que toutes les qualités intellectuelles et morales de l'homme dérivent comme de leur source principale ;
4. Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême ;
5. La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée ;
6. La source première et la règle suprême de tout ordre juridique est d'instinct racial ;
7. Il n'existe que le Kosmos ou l'univers de l'être vivant ;
8. Chaque homme n'existe que par l'Etat. Tout ce qu'il possède de droit dérive uniquement de la concession de l'Etat.

A ces propositions détestables on pourra d'ailleurs en ajouter d'autres.

**A la Chambre belge**

**Les catholiques broient les cartes**

Bruxelles, 12 mai. (Havas.) Après un débat assez confus sur la situation financière au cours duquel intervinrent le socialiste Buset et le catholique Carton de Wiart, les groupes de la majorité se réunirent pour élaborer un ordre du jour en conclusion de la discussion sur la déclaration gouvernementale. Le texte a été présenté par des représentants des trois partis demandant à la Chambre de passer immédiatement à la discussion des deux projets fiscaux adoptés par la Commission des finances. Cependant, les catholiques ont repoussé l'ordre du jour par 28 voix contre 24 et ont adopté un texte déclarant que le groupe attend du gouvernement la compression du budget. M. Carton de Wiart se mettra donc en rapport avec les représentants des autres groupes de la majorité pour envisager la possibilité de rédiger un nouveau texte d'ordre du jour.

**Vandervelde intervient**

A la reprise du débat financier, Vandervelde a déclaré qu'il voterait pour le gouvernement et se refusera à prendre la responsabilité d'une rupture de la majorité.

M. Wyns annonce que les rexistes, estimant que la carence du gouvernement est évidente, renoncent à prendre la parole.

**La confiance est votée**

Bruxelles, 12 mai. (Havas.) A l'issue du débat financier, la Chambre a voté la confiance au gouvernement par 101 voix contre 76 et 8 abstentions.

**PAS D'HELIUM POUR L'ALLEMAGNE**

New-York, 12 mai. (Havas.) Le gouvernement des Etats-Unis a décidé de ne pas livrer d'hélium à l'Allemagne !

A l'issue d'une conférence à laquelle participaient M. Roosevelt, le chef des opérations navales, le chef d'état-major de l'armée, le ministre de l'intérieur et le sollicitor général, le porte-

parole de la Maison Blanche a déclaré que les membres de cette commission de l'hélium devaient se prononcer à l'unanimité en faveur de la vente avant que M. Roosevelt puisse autoriser la livraison du gaz au Reich. La loi sur la vente de l'hélium fait en effet de cette unanimité une condition sine qua non.

**Révolte au Brésil**

De Rio de Janeiro nous arrivent des nouvelles quelque peu confuses. Nous les donnons ci-dessous, dans leur ordre chronologique :

**Vargas renversé !**

Buenos-Aires, 11 mai. (Havas.) Les journaux apprennent de Montevideo qu'à la suite du mouvement révolutionnaire qui s'est produit au Brésil, le gouvernement Vargas a été renversé et qu'un gouvernement provisoire aurait été constitué.

**Voici quelques détails**

Rio de Janeiro, 11 mai. (Havas.) On possède maintenant quelques détails sur les événements qui se sont déroulés aujourd'hui à Rio de Janeiro. Des éléments intégralistes, fascistes, peu nombreux, appuyés de quelques sympathisants appartenant à d'autres partis, ont tenté d'attaquer le palais du président dont une partie de la garnison se joignit au mouvement subversif et de s'emparer également du ministère de la marine. Les forces loyales ont repoussé facilement les rebelles, qui se rendirent après une courte résistance.

**Erreur : ce n'est pas grave**

Rio de Janeiro, 11 mai. (Havas.) Le mouvement qui s'est produit aujourd'hui à Rio de Janeiro n'a pas eu l'importance que les premières informations lui ont données. Les rebelles sont parvenus d'abord à occuper le ministère de la marine, d'où ils n'ont pas tardé à être chassés après un assaut à la baïonnette par un bataillon de fusiliers-marins. C'est au cours de cette attaque que le lieutenant de vaisseau Hasselmann, chef du mouvement, est tombé mortellement blessé. Le chef de la police déclare maintenant que la tranquillité règne dans tout le pays et que tous les chefs du mouvement ont été arrêtés.

On confirme que 30 arrestations ont été opérées au cours de l'assaut du Palais présidentiel. Le prince de Braganca, lieutenant-aviateur, a été blessé d'un coup de fusil et hospitalisé.

**Jugements sommaires**

Rio de Janeiro, 11 mai. (Havas.) Le Tribunal de sécurité nationale jugera sommairement dans les 24 heures tous les chefs du mouvement. Le ministre de la guerre a été légèrement blessé au cours de l'attaque du palais présidentiel.

**Rio de Janeiro, 12 mai. (Havas.)**

Plusieurs officiers de l'armée et de la marine, notamment l'ancien général Klingler, qui dirigea le mouvement révolutionnaire de Sao Paulo en 1932, et le chef intégraliste Barbosa Lima, ont été arrêtés. La police a saisi à la résidence du chef intégraliste Plinius Salgado une grande quantité d'armes et de munitions.

On a relevé 6 morts et 20 blessés aux environs du Palais présidentiel. L'état du prince Braganca est sans gravité.

**La lutte héroïque des Républicains espagnols**  
**La situation militaire**

Valence, 11 mai. (S.E.S.) Sous la direction du général Miaja, les opérations d'aujourd'hui sur le front du Levant ont abouti à une amélioration considérable des positions républicaines par rapport à ce qu'elles étaient il y a une dizaine de jours. Les rebelles se heurtent à une barrière infranchissable. La nuit dernière, les rebelles avaient réussi à occuper une côte aux environs de Cuevas de Vinroma au nord-ouest de Alcalá de Chisvert. Ce matin, les forces républicaines ont effectué une énergique contre-attaque et après un combat acharné, elles ont reconquis les positions perdues la veille en infligeant aux insurgés de lourdes pertes. Aujourd'hui, les rebelles ont lancé une très violente attaque, appuyés par l'aviation, aux environs de Iglesuela del Cil, au sud-est de Cantavieja, mais les républicains ont opposé une résistance farouche et victorieuse. Sur ce front, l'aviation républicaine a effectué plusieurs bombardements, notamment aux environs de Iglesuela. La nuit dernière, les avions de chasse républicains ont abattu près de la côte aux environs de Alcalá de Chisvert un hydravion rebelle qui effectuait un bombardement. Tous les occupants de cet hydravion ont été tués.

**Le général Queipo de Llano surveillé ?**

Gibraltar, 11 mai. (S.E.S.) On apprend de Séville que le général Queipo de Llano se trouve actuellement sous la surveillance très étroite de policiers allemands et d'agents de Martinez Anido qui d'autre part a donné l'ordre de jeter en prison tous les citoyens coupables d'avoir sur eux des photographies du général Queipo de Llano. Lorsqu'ils sont remis en liberté, on les oblige à exposer chez eux en un lieu bien visible la photographie de Franco. Toutes ces mesures ont été prises parce que le général Queipo de Llano a déclaré à plusieurs reprises « qu'il en avait assez d'être soumis à la tutelle brutale d'Italiens et d'Allemands ».

**Un prétendant au trône d'Espagne expulsé par les rebelles**

Bayonne, 11 mai. (S.E.S.) Le prince Xavier de Bourbon-Parme, prétendant carliste au trône d'Espagne et par conséquent candidat des Requetes, qui se trouvait dernièrement en territoire rebelle, vient de se voir notifier un arrêté d'expulsion qui lui interdit pour dix ans l'entrée en Espagne. Cette décision a été tenue, autant que faire se peut, secrète et a été cachée tout particulièrement aux Requetes. On pense que cet arrêté d'expulsion est dû à la pression allemande qui tend à présent à s'accroître sur la Phalange pour imposer sa politique.

**L'aide du Fonds de solidarité internationale**

Barcelone, 11 mai. (S.E.S.) Le Fonds de solidarité internationale a investi jusqu'à présent plus de 40 millions de pesetas en vivres destinés au peuple espagnol. Les dons se succèdent journellement et vont permettre la répartition quotidienne de 10,000 litres de lait pour les enfants. Ils permettent également l'entretien de l'hôpital de Onteniente, qui comprend 4 salles d'opérations et 1200 lits.

**L'invasion japonaise en Chine**  
**La bataille fait rage. — Vers la grande mêlée**

Nombreuses dépêches du front chinois aujourd'hui. Il faut que nous les résumions : Tokio annonce que Amoy serait conquise et qu'ainsi toutes les îles, à l'exception d'Hainan seraient aux mains des Japonais. Une violente bataille fait rage près de Touang-Tcheng sur le Chantoung, à la suite de l'offensive déclenchée par l'aile gauche japonaise. Deux colonnes japonaises provenant d'Ichéou, ont porté jusqu'à 20 km. au sud-ouest de Touang-Tcheng le front de combat. Les forces chinoises sont sept à huit fois supérieures en nombre. Deux divisions chinoises ont pénétré dans Matoutchen à 8 km. au nord-ouest de Touang-Tcheng. On mande de Chine qu'une grande bataille s'annonce imminente sur le front de Sou-Tcheou. Il s'agit d'un combat analogue à celui qui s'est déroulé près de Moukden en 1905. Le front s'étend sur cent kilomètres et les Japonais veulent s'opposer à plus de 400,000 soldats chinois.

Hankéou, de son côté, annonce : Les dernières dépêches reçues de la zone des opérations confirment que la grande offensive japonaise a repris mardi avec d'importants renforts qui exercent une double pression, par le nord et par le sud, contre Sou Tchéou Fou et Kouei Te, sur la ligne de Loung Hai, dont les abords sont sérieusement fortifiés par les Chinois, qui entendent résister à outrance. Les Japonais n'ont pu progresser dans le Chantoung. De violents combats se poursuivent près de Mengcheng. Les Chinois ont repris Hanshan. D'après les statistiques officielles chinoises, les Japonais, au cours de la deuxième quinzaine d'avril, ont eu 26,300 tués. Les Chinois ont repris 28 districts et se sont emparés d'énormes quantités d'armes et de munitions.

**CONFÉDÉRATION**

**SIX RESPONSABLES**  
**du krach de la Spar- und Leihkasse de Berne renvoyés devant le Tribunal pour escroquerie**

Après clôture de l'instruction sur les responsabilités du krach de la Banque bernoise Spar- und Leihkasse, le procureur du canton vient de renvoyer devant le Tribunal pénal de l'arrondissement de Berne six des anciens directeurs et membres du Conseil d'administration de la banque, sous l'inculpation d'escroqueries suivies depuis novembre 1933, commises au préjudice des créanciers et des nouveaux actionnaires entrés en rapport avec la banque depuis cette époque. Les inculpés sont : Emile Ott, ancien directeur ; Jacob Vogel, avocat, ancien vice-directeur ; Gottlieb Wildbolz, commerçant ; Fritz Christen, commerçant ; Johann Hirter, commerçant, et Hans Bäschlin, juge cantonal, tous à Berne.

**Le colonel hâbleur**

L'Agence télégraphique communique : Une information de Burgos, retransmise de Paris, a annoncé que « le colonel Diesbach, chef de l'armée helvétique, venait d'arriver à Burgos, porteur d'un message de sympathie de son gouvernement pour l'Espagne nationale. » Nous apprenons à ce sujet, de source autorisée, que le colonel divisionnaire de Diesbach, qui n'appartient plus au service actif et qui fut mis à la retraite pour le 1er janvier 1938, s'est rendu en Espagne pour y faire un voyage d'études, de son propre chef, à titre purement privé et sans aucun mandat quelconque des autorités.

**Irniger gracié**

Le Grand Conseil saint-gallois s'est occupé mercredi, du recours en grâce en faveur d'Irniger. Les tribunes, pour l'accès desquelles des cartes avaient été réservées, étaient combles. Après la lecture du jugement, du recours, du message du gouvernement saint-gallois et de divers messages du meurtrier lui-même, lecture qui prit plus d'une heure et demie, le président de la Commission des recours en grâce, le Dr Bruno Hartmann, radical, motiva la proposition de la majorité de la commission tendant à gracier le criminel.

Au cours de la discussion, les députés suivants se prononcèrent en faveur de la grâce : Flükiger, radical ; Walz, radical ; Dr Sennhauser, socialiste ; Spindler, jeune-paysan ; Dr Bärlocher, conservateur et Johannes Huber, conseiller national. Le Dr Kaufmann, conservateur, de Lichtensteig, seul, se prononça pour la peine de mort. Au vote secret, 98 voix se prononcèrent pour la grâce et 56 contre.

**Le coin économique**

**La B. R. I. et la situation mondiale**

Du rapport annuel présenté par le président de la Banque des règlements internationaux à l'assemblée générale, il ressort entre autres choses, que le grand revirement de l'activité économique dans le monde entier qui a arrêté le « boom » du premier semestre de 1937 et amené une baisse des prix et un ralentissement de la consommation pendant le second semestre. Le rapport constate que la période d'activité intense a été relativement brève et que l'opinion publique n'était pas préparée à la soudaine volte-face qui allait se produire.

Le rapport souligne ensuite l'influence d'une baisse des cours de la bourse sur le volume des affaires en général, tant pour des motifs psychologiques qu'en raison des répercussions des gains et pertes correspondants sur les dépenses du public. Cette influence n'a certainement pas diminué ces derniers temps.

Jamais les tentatives d'action gouvernementale pour influencer le développement économique n'avaient eu une portée aussi vaste. Les troubles politiques avec l'ouverture effective des hostilités dans certaines parties du monde, ont empêché le développement normal d'entreprises nouvelles, arrêté le courant naturel d'optimisme inhérent aux périodes d'expansion et provoqué des fuites de capitaux ainsi que des réalisations de placements.

Quant à la crise générale de liquidité internationale, autre facteur qui a contribué à aggraver la crise mondiale de 1929 à 1932, on peut dire que la situation est aujourd'hui moins menaçante. On peut, par conséquent, espérer cette fois-ci une reprise rapide et plus générale.

Des chapitres spéciaux du rapport sont consacrés aux diverses questions techniques, telles que cours des changes, mouvements des prix, commerce extérieur, production et achats d'or, mouvements des capitaux et endettement international à court terme, tendance des taux d'intérêts et faits affectant les banques centrales et les banques privées. Le chapitre sur l'or est intitulé : « Une année de transition de la déthésaurisation à une nouvelle thésaurisation » ; il analyse en particulier les changements intervenus sur le marché depuis la fuite devant l'or du printemps, quand la déthésaurisation atteignit environ 450 millions de dollars, jusqu'à la fuite devant le dollar à l'automne, où les détenteurs de devises, inquiets, réthésaurisèrent de l'or pour environ 150 à 200 millions de dollars.

Avant la grande guerre, personne ne gardait le souvenir de pertes monétaires assez sérieuses pour concevoir des inquiétudes sur la substance même de ses économies ou hésiter, par crainte de difficultés de change ou de transfert, à octroyer des crédits commerciaux à des clients étrangers. Dans ce temps-là, les problèmes monétaires étaient principalement d'ordre technique et ils n'étaient pas affectés par les répercussions de la politique dans le domaine national et international.

Aujourd'hui, au contraire, ce n'est pas seulement la grave question de la paix ou de la guerre qui exerce son influence, mais encore l'attitude générale des différents Etats vis-à-vis du développement des échanges internationaux de marchandises et de services.

**Que dit-on à Berlin de la France ?**

Léon Archambaud, de retour d'un séjour à Berlin, écrit en conclusion d'un article :

« Et maintenant, que doit-on faire ? La France peut-elle s'entendre avec l'Allemagne ? Que dit-on à Berlin ? »

« La France n'est qu'une nation de quarante millions d'habitants, alors que l'Allemagne en a aujourd'hui soixante-quinze millions. »

« La France a un empire colonial de soixante-cinq millions d'habitants qu'elle n'arrive pas à mettre en valeur, sa population décroît, il y a plus de décès que de naissances. »

« Le Reich n'en veut pas à la France ; Hitler, dans tous ses discours lui garantit l'intangibilité de ses frontières continentales, il ne veut pas toucher à ses colonies (le Togo et le Cameroun sont des territoires sous mandat). »

« Signons un traité d'alliance sur ces bases, ce qui permettra aux deux grandes nations de désarmer et d'affecter aux œuvres sociales les dizaines de milliards qui, chaque année, servent à la défense nationale. »

« Evidemment, il faudra que la France permette à l'Allemagne d'avoir sa liberté à l'ouest, dans toute la vallée danubienne, en Hongrie, en Roumanie, etc... en Ukraine. L'U. R. S. S. ne peut être d'aucune utilité à la France, l'Allemagne a un besoin d'expansion, une force d'expansion qu'on ne peut pas arrêter. Vous le voyez, nous pouvons facilement nous entendre. »

Je transcris exactement ce que j'ai vu, ce qui m'a été dit.

Le jour où nous aurions permis à l'Allemagne d'être la maîtresse de l'Europe centrale, elle aurait certainement le désir de déchirer le traité d'alliance qui ne serait pour elle qu'un chiffon de papier et la France subirait le sort de l'Autriche.

Et ma conclusion sera toujours la même : alliance avec l'Angleterre, union de plus en plus complète avec la Russie, rapprochement avec l'Italie. Ce sera le plus sûr moyen de continuer la politique traditionnelle de la France, celle de François Ier et celle de Richelieu. »

**Jouxhaux et les revendications de la C.G.T.**

Devant le congrès de la Fédération postale, Jouxhaux a tenu un discours dont la péroraison soulève la droite. Voici ce passage :

« La C.G.T. ne peut intervenir qu'autant que les organisations la composant formulent leur dessein avec précision et ensemble. »

Mais si elle n'est pas entendue, si elle constate que c'est à des intérêts purement politiques qu'on obéit et que l'on méconnaît la réalité économique, elle posera le problème devant le Rassemblement populaire. Elle déclarera :

« Ou bien le Front populaire s'engagera dans la voie indiquée par elle, ou bien elle s'engagera seule dans cette voie. »

Au milieu de l'attention générale, Léon Jouxhaux a poursuivi :

« Nous ne voulons pas rompre le Front populaire, mais nous considérons que la pause a assez duré. Elle impose actuellement au pays un piétinement qui serait mortel s'il devait se perpétuer. »

Le Front populaire a été créé pour revigorer l'économie nationale. »

Sous les applaudissements, l'orateur conclut :

« La C.G.T. réclame de grands travaux, le contrôle de la répartition du crédit, ainsi que la nationalisation des industries essentielles. Il faudra répondre sur ces points. »

On sera avec elle ou contre elle. Mais j'ai confiance : les masses du pays, conformément à l'esprit qui a présidé à la formation du Front populaire, seront derrière elle. »

C'est debout que les congressistes ont acclamé cette péroraison. Et une nouvelle fois, l'« Internationale » retentit.

**Au Conseil de la S. d. N.**

**Le défaitisme à l'œuvre**

M. Motta a présenté hier la proposition tendant à assurer à la Suisse une neutralité intégrale dans le cadre de la S. d. N.

Après son discours, le Conseil de la S. d. N. aborde un certain nombre de rapports, notamment sur la date de la prochaine réunion du Bureau de la Conférence pour la limitation et la réduction des armements, réunion qui aura lieu pendant l'assemblée ordinaire, en septembre 1938.

L'ordre du jour appelle ensuite la « mise en œuvre des principes du Pacte ».

M. Edwards, représentant du Chili, rappelle que les efforts faits par son gouvernement pour que la S. d. N. atteigne l'universalité se sont heurtés à l'opposition de certains gouvernements et le Comité pour la mise en œuvre des principes du Pacte a été ajourné sine die. Or, il est inutile de prétendre que le Pacte continue à avoir une force qui a disparu. Il faut une opération chirurgicale pour couper les chairs mortes des articles du Pacte méconnus, violés ou laissés en suspens par des déclarations unilatérales qui détruisent la sainteté des traités. Pour conclure, M. Edwards rend hommage à l'œuvre technique réalisée par la S. d. N. et déclare que son gouvernement restera prêt à y collaborer.

M. Comnène, Roumanie, rappelle que son pays a été l'un des premiers à adhérer à la politique de non-intervention, qu'il a appliquée scrupuleusement, ainsi que les membres de l'Entente balkanique et de la Petite Entente. Tous espèrent que le récent accord italo-britannique et le futur accord franco-italien contribueront à la pacification du peuple espagnol et banniront du ciel européen, et particulièrement de la Méditerranée, les lourds nuages qui trop longtemps obscurcissent l'horizon.

M. del Vayo, représentant de l'Espagne, prononce un long discours. Son gouvernement a contemplé, dit-il, jour après jour, la désertion incompréhensible de certaines démocraties. Il les a vues conspirer avec les agresseurs. Il les a vues finir par conclure avec ses agresseurs des pactes légitimant l'intervention. M. del Vayo ne veut pas essayer une fois de plus d'apporter la preuve « irréfutable » de faits qu'aucun homme de bonne volonté et de sain jugement ne s'aventure plus aujourd'hui à mettre en doute. L'accord anglo-italien conclu à Rome reconnaît et légitime en quelques sorte l'intervention étrangère en Espagne. La réalité se place brutalement devant les yeux du Conseil. Pour l'orateur, cette réalité, c'est l'existence en Europe de deux pays poussés par une force expansive, irrésistible, deux pays dont le caractère même de leur régime politique les conduit à utiliser cette force expansive sous une forme violente et agressive. Il était puéril de vouloir opposer la digue d'un accord de non intervention à cette force. Aussi, la non-intervention a échoué dans l'accomplissement de ses buts de la manière la plus complète et la plus indéniable. M. del Vayo conclut en soulignant que son gouvernement ne veut pas soumettre au Conseil une proposition concrète. Il réclame uniquement le rétablissement du droit international, c'est-à-dire la possibilité pour Barcelone d'acquérir librement les armes dont elle a besoin pour sa défense.

Lord Halifax prend ensuite la défense de la politique de non-intervention. Celle-ci a permis d'éviter le danger de voir la guerre civile espagnole se transformer en guerre générale. L'orateur reconnaît les infractions qui, des deux côtés, ont été commises à l'égard de l'accord de non-intervention. Celui-ci a néanmoins été couronné de succès. L'apaisement qui résultera dans la Méditerranée de l'accord anglo-italien et de l'aboutissement des actuelles conversations franco-italiennes contribuera au succès du plan du comité de non-intervention. Lord Halifax espère qu'on pourra parvenir bientôt à un règlement reposant sur la raison et la bonne volonté, qui permettra au peuple espagnol de reprendre sa place dans le concert des peuples. La S. d. N. est avant tout destinée à être l'organe de conciliation. Si elle parvenait à rapprocher les deux parties qui luttent en Espagne, tout le monde s'en réjouirait. De plus, une fois le conflit terminé, la S. d. N. pourra contribuer à reconstruire ce que la guerre a détruit.

M. Bonnet, ministre des affaires étrangères de France, déclare qu'il n'a pas dépendu de son pays que le but que visait la non-intervention ait été atteint. On peut du reste espérer désormais que le plan prévu pour la mise en œuvre du retrait d'Espagne des combattants étrangers pourra être appliqué dans un avenir prochain !!!

M. Jordan, Nouvelle-Zélande, relève que l'Espagne a adressé un appel à la S. d. N. Le Conseil doit examiner la situation créée par l'intervention étrangère en Espagne en vue de l'application éventuelle du droit international.

M. Litvinoff, U. R. S. S., se rallie complètement aux opinions du représentant de l'Espagne.

M. Komarnicki, Pologne, fait les plus expresses réserves.

**Nouvelles suisses**

**L'INTERDICTION DE « CE SOIR »**

Monsieur Motta

interpellé dans les couloirs de la S. d. N.

Du « Droit du Peuple » :

Mme Andrée Viollis, journaliste fort connue, s'est approchée hier de M. Motta, dans les couloirs de la S. d. N. M. Motta aussitôt se confondit en compliments par lesquels il voulait faire comprendre à Andrée Viollis combien il admirait son magnifique talent et appréciait ses reportages. Mais Andrée Viollis n'avait que faire des compliments de M. Motta. Elle collabora en ce moment au journal « Ce Soir ». Elle a carrément mis les pieds dans le plat comme savent le faire les Français quand quelque chose ne joue pas. En termes dont la précision ne laissait rien à désirer, Andrée Viollis a dit à M. Motta qu'elle ne pouvait ni comprendre, ni admettre l'interdiction prononcée contre le journal « Ce Soir ». M. Motta changea de couleur et déclara, naturellement, qu'il n'était pour rien dans la mesure prise par M. Balmer. Il poussa la complaisance jusqu'à indiquer à son interlocutrice la marche à suivre pour obtenir la levée de l'interdiction.

**Contre le contingentement du lait**

Le Comité de l'Union des paysans de la Suisse primitive a décidé à l'unanimité de se refuser à l'application de toutes mesures directes visant à la réduction de la production laitière (contingentement) tant que toutes les mesures indirectes proposées n'auront pas été prises en considération. Le comité estime que celles-ci consistent notamment en l'aggravation des conditions d'importation et de prix de la graisse et de l'huile, la favorisation de la culture des céréales, des pommes de terre, des raves et des choux, le développement de l'élevage du bétail et l'écoulement de celui-ci, l'aide au commerce de fromage, l'utilisation des produits du pays pour le ravitaillement de l'armée, etc.

**La réforme financière**

La Commission du Conseil national chargée de la révision des articles financiers de la Constitution fédérale s'est réunie lundi à Spiez. Elle a entendu un exposé détaillé du représentant du Conseil fédéral. A une forte majorité, elle s'est prononcée pour l'entrée en matière. Quelques députés se sont abstenus.

Dans l'ensemble, la Commission s'est ralliée aux décisions du Conseil des Etats. Aux termes de celles qui ont été prises par la Commission du Conseil national, les dettes de la Confédération devront être amorties d'après un plan établi par l'Assemblée fédérale. En cas d'excédent budgétaire, il y aura lieu d'augmenter la somme consacrée aux amortissements de la dette ou de constituer des réserves pouvant être utilisées, pendant des temps économiquement défavorables, au maintien de l'équilibre des finances publiques. De nouvelles dépenses ne pourront être décidées que lorsque leur couverture aura été assurée au moyen d'économies ou de nouvelles recettes. Les dépenses nouvelles ne pouvant souffrir de délai devront être couvertes de la même façon le plus tôt possible. Les décisions des Chambres fédérales, non soumises au referendum, ne devront comporter aucun crédit supérieur ou différent que celui proposé par le Conseil fédéral. Font exception à ce principe, les décisions relatives au budget. La Confédération ne pourra accorder de subsides aux cantons, communes ou autres corporations de droit public ou enfin à des organisations privées, que lorsque le but poursuivi — culturel, social, économique ou militaire — est conforme à l'intérêt général ou partiel de la Confédération et qu'il ne saurait être réalisé sans l'aide de l'Etat.

La séance de mardi a porté sur les moyens qui doivent être mis à la disposition de la Confédération pour couvrir ses dépenses. Celle-ci devra disposer du produit de la fortune et des exploitations fédérales, des taxes et autres recettes administratives, des douanes, de la moitié du rendement brut de la taxe militaire, de la moitié du produit net des charges fiscales frappant les boissons distillées et de contributions des cantons (contingents) dont la réglementation fera l'objet d'une loi fédérale.

A une grande majorité, la Commission a fait siennes les décisions du Conseil des Etats, selon lesquelles la Confédération jouira de la totalité du produit des charges fiscales frappant le tabac et la bière des 4/5 du produit des droits de timbre. Le dernier cinquième de ce produit ira aux cantons. Par 13 voix contre 10, la Commission a repoussé l'introduction d'un impôt sur le produit des capitaux. La Commission estime que l'imposition de la fortune et du revenu est du domaine des cantons. réserve faite des impôts extraordinaires prévus pour la couverture des dépenses spéciales qu'exige la défense nationale.

**Le Petit Carnet de la Femme**

**Le règne de la liberté**

Le peuple suisse doit mener au triomphe cette lutte pour la liberté qu'il a commencée il y a six cents ans. Petit à petit, d'autres peuples, d'autres classes, ont été entraînés dans cette lutte. Aujourd'hui, elle concerne tous ceux qui travaillent. Dans les usines et les ateliers, dans les magasins et les bureaux, à la campagne et dans les ménages, les femmes et les hommes sont menacés, exploités, asservis par cette puissance formidable du capital.

Ils ont à défendre tout ce qui rend la vie digne d'être vécue et de cette lutte sortira un monde nouveau, un monde meilleur.

La science et la technique ont fait de tels progrès qu'il serait possible de transformer la terre en un paradis. Il ne reste qu'un pas à faire, c'est celui de libérer les moyens de production de la servitude du capital pour les mettre entre les mains de tous ceux qui travaillent.

Personne n'aurait autant à gagner que la femme de cette libération, pour personne cette libération n'est aussi nécessaire que pour la femme, qu'elle soit ouvrière, employée, paysanne, ménagère ou intellectuelle.

C'est pourquoi, nous lançons cet appel à toutes les femmes :

Seul, chacun n'est rien.  
Nous sommes tout, ensemble.  
Toi aussi, tu te joindras à nous !  
Donne ta main...  
Là où il en existe, joignez-vous donc au Groupe des Femmes socialistes.

**Des places gratuites de vacances pour enfants de chômeurs suisses**

Malgré la saison avancée, il fait encore toujours assez froid. Cela ne donne pas l'impression que les vacances d'été sont en effet déjà bien proches. Vacances d'été, synonyme de chaleur, de soleil, de courses à la campagne, de bains rafraichissants, de repos !

Non seulement les adultes ont besoin, de temps à autre, d'une détente, d'un changement de pension, d'un entourage différent, mais aussi les enfants. A la fin du semestre, ils sont fatigués de l'école, leurs capacités d'attention et d'action sont diminuées. Bienheureux ceux dont les parents peuvent s'arranger à leur procurer un séjour bien-faisant à la campagne.

Depuis longtemps, les grandes communes citadines et campagnardes ont commencé à organiser des colonies de vacances pour les enfants ne jouissant pas de ces privilèges. Cependant, cette institution prospère n'est pas encore connue partout, et là où elle est connue, l'on ne peut souvent pas prendre en considération toutes les inscriptions qui parviennent toujours trop nombreuses. Ceci est souvent le cas dans les contrées où il y a beaucoup de chômage. Mais justement, les enfants de chômeurs ont besoin d'une nourriture plus fortifiante, car chez eux les repas ne sont pas bien abondants. Ces enfants sont souvent sous-alimentés ; ils souffrent quelquefois aussi d'une certaine dépression mentale, car la misère économique de la famille pèse sur eux. Depuis des années, l'Œuvre d'entraide suisse pour enfants d'ouvriers se fait un devoir de procurer à ces pauvres enfants suisses des vacances réconfortantes ; chaque année, le nombre des inscriptions parvenues au secrétariat s'élevait à 1200 approximativement. La moitié environ des enfants a été placée dans des camps ; pour les autres enfants, nous cherchons des places gratuites chez des particuliers à bon cœur, disposant d'un peu de place, de quelque chose à manger et de beaucoup d'affection pour un tel protégé. Nous aurons besoin, cette année aussi, de 500 places gratuites à peu près. Voulez-vous collaborer à notre action d'aide en hébergeant un de ces enfants ? Dites-nous s. v. pl. si vous voulez un garçon ou une fillette et de quel âge. Les vacances commencent généralement au début de juillet et durent jusqu'à fin août, dans beaucoup de communes jusqu'en septembre. La durée de séjour pour un enfant est limitée à 4, quelquefois jusqu'à 6 semaines.

On parle beaucoup de la défense économique de notre pays. La défense nationale économique demande aussi que nous aidions les innocentes victimes de la crise économique, pour autant que cela est dans notre pouvoir. Aider 1000 enfants suisses dont la santé et la vitalité sont mises en danger par le chômage, à reprendre des forces et du courage pour vivre, représente déjà une belle part de la dite défense économique. Prêtez-nous votre concours en vous inscrivant dès que possible auprès du secrétariat soussigné.

Ceux qui ne peuvent pas, pour une raison ou pour une autre, héberger un enfant chez eux, sont priés de se souvenir de notre compte de chèques postaux, qui doit nous aider à assurer la situation financière pour nos camps de vacances.

Œuvre d'entraide suisse pour enfants d'ouvriers, Hönggerstrasse 80, Zurich 10. Tél. 62.396. Compte de ch. postaux VIII 23.482.

**Trois cents tonnes d'aliments pour les enfants espagnols**

La Communauté d'action en faveur des enfants espagnols communique au sujet des bruits qui ont circulé ces derniers temps, qu'aucune somme d'argent n'a été envoyée en Espagne. Plus de 300 tonnes de denrées alimentaires et d'habillement ont été envoyées jusqu'ici en Espagne grâce à la générosité de nombreux donateurs. Les hommes de confiance de la Communauté d'action détiennent les reçus des personnes ayant reçu lesdits produits. Des milliers d'enfants sont nourris chaque jour par les envois de Suisse.

**L'éducation des enfants**

**La responsabilité du père**

Lorsque nous parlons de l'éducation des enfants, nous donnons généralement toute la responsabilité à la mère et laissons dans l'ombre le rôle du père. Parlons une fois des devoirs du père de famille. La mère s'attend à trouver en lui la sympathie et l'aide dont elle a besoin pour élever ses enfants. Les enfants sont à lui aussi bien qu'à elle et il est également intéressé à leur bien-être. Les enfants cherchent en leur père un soutien et un guide; il doit avoir une conception juste de la vie, des influences et des associations qui doivent entourer la famille. Le foyer doit être un lieu où habitent la joie, la courtoisie et l'amour et là où se trouvent ces grâces, se trouvent le bonheur et la paix. Des difficultés peuvent survenir, mais elles sont le lot de l'humanité. Le père doit contribuer pour sa part au bonheur de la famille, quels que soient ses soucis et ses perplexités, l'atmosphère de la famille n'en doit pas être obscurcie, il devrait rentrer chez lui avec des sourires et des paroles agréables.

Le père devrait inculquer à sa famille les plus austères vertus: l'énergie, l'honnêteté, la patience, le courage, l'activité et l'initiative féconde. Ce qu'il demande à ses enfants, il doit le pratiquer lui-même et donner par sa conduite l'exemple des vertus qu'il exige des siens.

Toutefois, pères, ne découragez pas vos enfants. Joignez l'affection à l'autorité, la bienveillance à la fermeté. Donnez quelques-unes de vos heures de loisir à vos enfants; faites connaissance avec eux, associez-vous à eux dans leurs travaux et dans leurs jeux; gagnez leur confiance, leur amitié, particulièrement celle de vos fils. De cette manière, vous aurez une grande influence sur eux. Pères et mères, quelques pressantes que soient vos affaires, ne manquez pas de réunir votre famille autour de vous. Que la femme soit attentive à ne pas compliquer la tâche de son mari à l'égard des enfants. D'autre part, que le mari collabore avec sa femme en lui donnant de sages conseils et des encouragements affectueux. Aucune barrière ne devrait s'élever entre parents et enfants, l'intimité doit être complète. Pères, montrez à vos enfants que vous les aimez, que vous êtes disposés à faire tout ce que vous pouvez pour les rendre heureux. Ainsi, vos recommandations auront à leurs yeux une plus grande valeur. Les enfants, aussi bien que les parents, ont des devoirs importants à remplir dans la famille. Il faut leur enseigner qu'ils font partie de l'association, ils y sont nourris, vêtus, logés, soignés et aimés; ils doivent reconnaître ces nombreux bienfaits en portant leur part du fardeau de la famille et en aidant de leur mieux à la rendre heureuse.

Les enfants sont quelquefois tentés de s'impacienter pour le moins; mais plus tard, ils béniront leurs parents pour les soins fidèles et la vigilance éclairée qui les ont gardés et guidés dans leurs années d'inexpérience. E. Di Centa.

**Canton de Neuchâtel**

**Groupe des députés**

Le Groupe des députés se réunira dimanche 15 mai, à 9 heures, à la Maison du Peuple, à La Chaux-de-Fonds. Chacun est prié de prendre ses dispositions pour assister à cette séance.

**Aliénor à Couvet!**

«Aliénor», la belle œuvre de Doret et Morax, sera donnée fin mai et juin à Couvet, salle du Stand. La mise en scène est réglée par M. Béranger, directeur du Théâtre de Lausanne. Les organisateurs de ces représentations se sont assurés le concours d'une actrice de profession, Mlle Odette Brienne, de l'Odéon de Paris.

La première représentation aura lieu jeudi 26 mai.

**LES PONTS.** — Feu de marais. — Mercredi à midi, un feu de marais a éclaté aux Emposieux. Vu la grande sécheresse, il a pris immédiatement des proportions alarmantes, si bien que les pompiers de Martel-Dernier furent alarmés. L'état-major, qui s'est rendu sur les lieux, a également demandé le secours d'une section de troupes pour

circonscrire l'incendie. Celui-ci est dû à l'imprudence d'un fumeur.

**NEUCHÂTEL**

**Conférence Sofia Blasco**

C'est ce soir, à 20 h. 15, qu'aura lieu à la Maison des Syndicats, la conférence de «La Madrecita», attendue avec tant d'impatience par notre population. Les groupements organisateurs invitent chaleureusement tous les amis et leurs familles à venir entendre les récits poignants et les appels irrésistibles d'un témoin qui s'est consacré entièrement à soulager les misères causées par la guerre en Espagne.



**Parti socialiste.** — Les membres de la section du Locle sont convoqués en assemblée générale extraordinaire consacrée au prochain congrès suisse du Parti socialiste, qui aura lieu à Bâle les 21 et 22 mai. Nos camarades E.-Paul Graber et Henri Perret présenteront et commenteront les objets à l'ordre du jour du congrès de Bâle.

D'ores et déjà, que tous les membres de la section réservent leur soirée de mercredi prochain 18 mai.

**Avis à nos lecteurs.** — Dès demain, les porteurs du journal présenteront dans les ménages le nouvel horaire de poche de la «Sentinelle». Nos lecteurs, qui connaissent l'utilité de notre horaire de poche, réserveront bon accueil à nos porteurs.

**Concerts.** — Hier matin, la Fanfare de bataillon a donné concert devant l'Asile des Billoides, l'Hospice des vieillards et l'Hôpital. Le soir, à 20 heures, en présence d'une foule considérable, la fanfare du régiment a concerté avec succès.

**Musique La Sociale.** — Ce soir, à 19 h. 30, séance du Bureau du Comité; à 20 heures, répétition générale.

**EXPOSITION D'AFFICHES**

Le concours ouvert à l'occasion du tir fédéral de 1939 nous aura valu une avalanche d'affiches (dont quelques-unes primées) que le public est convié à admirer au Musée du Locle. On trouvera ici la fantaisie la plus grosse, beaucoup de fusils et de tireurs, des cibles en forme d'œil tout grand ouvert (on tombe dans la lunetterie!), des traits d'imagination barbare et saugrenue, une gaité de cantine sur d'épaisses faces, des couples assortis, le fils de Tell avec un œil de verre, qui lui donne l'air ahuri; un bariolage de couleurs enfin, qui nous révélerait des artistes parfaitement entraînés aux nuances de leur art.

Que tout cela marche de pair avec les tambours et les fanfares d'une ville en fête et s'accorde d'une façon ravissante avec les pots de bière, le jambon, et les tonnerres d'applaudissements saluant les orateurs improvisés sous la tente. On ne pouvait faire mieux.

Qu'on me permette toutefois une remarque: L'affiche est un simple imprimé en couleurs, sans chaleur et sans velours, qui, dans une salle, ne parvient guère à satisfaire la convoitise des yeux. Secondement, l'art et l'industrie n'ont jamais su former un mariage... d'amour. — Utiles affiches! vous êtes faites pour être contemplées à ciel ouvert. Car votre trompette lance un appel sonore aux quatre coins de l'horizon; sur le béton des colonnes, sur les placards de bois, l'afficheur vous colle d'un coup de balai adroit, sans ménagement pour les vieilles, qui hier encore arrêtaient le passant, au cœur des cités affairées, accablées de soucis matériels. La rue vous confère votre pouvoir de séduction. Dans beaucoup d'espace et de bruit, l'œil du fils de Tell, chef-d'œuvre de dessin, devient saisissant, symbolique; pensez-y, ce que vous contemplez là, c'est l'œil du tireur suisse. L. B.

**Horaire de „La Sentinelle“**

**Abonnés, lecteurs,**  
L'horaire, édition été 1938,  
**SERA EN VENTE** partout dès  
**demain vendredi 13 mai**

Reservez bon accueil à nos vendeurs

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Les comptes de la commune pour 1937**

Les membres du Conseil général ont reçu le rapport de gestion de la commune pour 1937, accompagné de renseignements très intéressants sur la situation financière générale de la commune. Nous en extrayons ce qui suit:

Alors que le budget prévoyait un déficit de fr. 1,458,000.—, celui-ci est réduit dans les comptes à fr. 206,000.—. Cette amélioration est due aux mesures d'allégement décidées par le Tribunal cantonal en 1937 — ce qui représente au total fr. 1,250,000.— — mais aussi à la diminution des charges de chômage, qui chiffre par près de fr. 300,000.—. On remarque qu'un amortissement volontaire de fr. 400,000.— a été supporté par le budget.

Le rendement des contributions publiques est resté inférieur aux prévisions pour fr. 90,000.—, mais le produit a été de fr. 115,000.— plus élevé que l'année précédente. Le produit net que les Services industriels ont versé à la commune s'est élevé à fr. 1,050,000.—, comme en 1936.

La retenue sur les traitements a été exactement la même que pour les fonctionnaires et employés fédéraux.

Le Conseil communal a publié un tableau montrant les dépenses de chômage à la charge de la commune depuis le début de la crise. Les dépenses incombant à la commune se sont élevées à fr. 13,112,000.— pour les années 1930 à 1937. C'est ce chiffre extraordinairement élevé qui est la cause de la situation financière difficile de ces dernières années.

Nous constatons avec plaisir que, pour la première fois depuis la crise, les amortissements ont dépassé le déficit. Nous souhaitons que ce soit le début d'une nouvelle ère de prospérité pour notre administration communale et qu'elle puisse rapidement se relever des blessures que lui a causées la longue crise de 1930-1937.

**A celles qui travaillent pour l'Espagne**

Grâce au zèle de notre camarade Mme Meyer-Coen, un bon nombre de nos amies du Groupe des Femmes socialistes auxquelles laine et toile furent distribuées, ont confectionné de bien utiles pièces de vêtements pour les victimes de la guerre civile. Ce n'est qu'un début, car les besoins se multiplient à mesure que la misère se prolonge. Mme Kägi, de Zurich, qui a reçu un premier envoi de 220 kg. de notre ville, vient d'en accuser réception en disant toute la joie qu'elle a ressentie.

«Mille remerciements à vous et à toutes les chères camarades pour tout ce que vous faites. Nous sommes toujours enchantés de vos envois; tout y est si bien! Je dois dire, dans ces temps noirs que nous traversons, ce flot chaud de solidarité qui se manifeste de manière si intense, est pour moi un soutien moral. En quatre semaines, il nous a été envoyé, seulement pour notre dépôt, environ 2000 kilos de vêtements, nouveaux et usagés. C'est une montagne de choses, je vous en assure. Ce mois encore, 40 tonnes de marchandises ont été envoyées.

Quant à vos questions pratiques, je les soumettrai lundi prochain à la camarade qui coupe les étoffes. A la fin de la semaine, on vous enverra un gros paquet de laine et d'étoffes coupées.»

Vous le voyez, camarades socialistes, qui tenez à prouver votre sympathie à l'égard des victimes des dictateurs en Espagne, l'occasion

la meilleure et la plus pratique vous est offerte. Offrez donc vos services à Mme Meyer-Coen (Agassiz 9).

**CAUSERIE PIERRE REYMOND**

C'est ce soir, à 20 h. 15, salle 5, Maison du Peuple, que M. Pierre Reymond, professeur à Neuchâtel, parlera de la Tchécoslovaquie qu'il vient de visiter.

Invitation à chacun. *Socialistes religieux.*

**Accidents de la circulation**

Mercredi, dans la soirée, un cycliste militaire, M. Marcel Beuret, domicilié rue du Locle 22, a fait une chute grave en descendant la route du Cerisier, près des Grandes-Crosettes. Le cycliste souffre d'une fracture du nez, d'une tuméfaction des lèvres et d'une mauvaise blessure au coude. M. le Dr Wolf prodigua les premiers soins au blessé et ordonna son transfert à l'hôpital.

— Jeudi matin, à 6 h. 30, un cycliste habitant Sombailly 31 a fait une chute à la rue de Tête-de-Ran. Blessé aux deux mains et au menton, il reçut les soins nécessaires de M. le Dr Wolf.

**Société des Sentiers du Doubs**

La Société des Sentiers de la rive suisse du Doubs tiendra sa prochaine assemblée générale annuelle, le samedi 14 mai, à 16 heures, à la Maison Monsieur. Rendez-vous, pour le départ, à 14 heures, à Bel-Air.

**COMMUNIQUÉS**

**Scala, dès vendredi.** — Un film passionnant: Les Nuits Blanches de St-Petersbourg (La sonate à Kreutzer), l'œuvre puissante de Tolstoï, avec Gaby Morlay, Jean Yannel, Edmonde Guy, Pierre Renoir, Jacques Erwin.

**Exposition de la Société des Amis des Arts.** — La 34<sup>me</sup> Exposition des Amis des Arts ouvre ses portes le samedi 14 mai à 14 heures. Elle s'annonce sous de brillants auspices, puisque la plupart de nos artistes ont répondu à l'appel qui leur a été adressé. A leurs œuvres s'ajoutent celles de plusieurs artistes invités, les Fernier, Roz, Maurice Barraud, Holy, etc. Cette nouvelle manifestation des diverses formes d'art cultivées chez nous, aura certainement la faveur de notre public. Tous ceux qui s'intéressent à la production artistique de notre région, se rendront au Musée des Beaux-Arts, pour admirer une fois de plus la valeur de nos artistes et pour soutenir l'effort créateur, puissant et original, de la phalange de peintres, de sculpteurs, de graveurs, dont nos Montagnes s'enorgueillissent à juste titre. Les membres des Amis des Arts ont droit au libre parcours de l'exposition pendant toute sa durée. Entrée modique pour le public.

**CONVOICATIONS**

**LA CHAUX-DE-FONDS. — Avant-Coureurs.** — Groupe Paul Graber. Séance à 19 h. 30, Pas de Comité de groupe.

— **Amis de la Nature.** — Les gardiens fonctionnant pour la réunion d'arrondissement sont priés de se rencontrer ce soir à 20 h. et demie au Cercle.

— **Sous-section Hommes de la S. O. G.** — Ce soir, pas de leçon.

**RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous vous lèverez le matin plus dispos**

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les **PETITES PILULES CARTERS** pour le **FOIE** facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végetales, douces, elles font couler la bile. Exigez les **PETITES PILULES CARTERS** pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

**Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèque postal IV-b 313. Ce moyen est le plus simple et facilite le travail de l'administration.**

**FEUILLETON DE LA SENTINELLE**

**Jusqu'au bout**

par Pierre Dahël

(Suite.)

Raoul passa la main sur son front, comme pour en écarter un nuage... Ainsi, c'était elle qui parlait de la sorte! C'était elle qui lui rendait sa liberté!

— Alors, je vais vous perdre, moi qui vous ai mêlée à tous mes projets d'avenir!

Sa voix était pâle, incertaine, désespérée; il écoutait encore:

— Ce que j'ai cru vrai il y a quelque temps ne l'est plus aujourd'hui; vous le sentiez aussi, vous, soyez sincère?

Raoul réfléchit un moment. Dans cette tempête où ils étaient jetés tous deux, c'était elle qui prenait la barre, et qui naviguait vers le port... Cette chose inattendue, imprévisible, était arrivée maintenant?... Il n'y avait pour rien, mais il en avait de la peine!... Il devait dire quelques mots, pourtant!...

— Je n'étais plus sûr de moi, peut-être parce que je ne l'étais plus de vous, Danielle!

— Notre désaffection était réciproque.

Ainsi donc, tout se déroulait simplement... sans désarroi, sans déchirement du cœur... Un peu de mélancolie planait seulement autour d'eux, comme au soir d'un jour qui s'achève.

Peu à peu, Raoul revenait de sa surprise; quand il se fut ressaisi tout à fait:

— Danielle, dit-il, je suis touché de votre

bonne confiance. Je dois m'incliner, je le sens, mais puisqu'il me faut renoncer à vous, laissez-moi vous jurer l'amitié la meilleure, l'estime la plus haute, le dévouement le plus absolu.

Il prit dans les siennes la main mignonne, toute parfumée.

— Vous êtes bon, vous êtes délicat... croyez que j'ai beaucoup souffert de l'indécision de mes sentiments. Longtemps trop jeune pour comprendre encore, je restais éblouie par tout ce qu'il y a en vous d'aimable et de séduisant.

— Mais oui... je comprends... Il ne faut rien regretter... Nous garderons de ce passé récent un très doux souvenir. Les jours où j'avais espéré mêler votre vie à la mienne ont été pleins de charme; de la tendresse qui s'essaimait, une amitié qui s'affirmait, du silence, point de reproches... et l'aveu le plus noble qui soit... celui de s'être trompé! Retrouverai-je jamais une âme aussi pure que la vôtre, un cœur aussi généreux?

— Je vous souhaite beaucoup mieux, Raoul, vous le méritez tellement!

Le calme était revenu, complet. Les jeunes gens n'avaient plus cette sensation d'inquiétude, d'appréhension, qui pesait sur eux depuis si longtemps. De s'être dit la vérité, ils se sentaient rapprochés, élevés, exaltés dans un rêve spirituel très doux, très pur, très fort...

— Voulez-vous que je m'éloigne un peu? demanda Raoul.

— Allez passer quelques semaines en France, mais revenez. Je vous attendrai avec l'impatience d'autrefois, quand on vous annonçait pour les vacances! Et puis, ajouta Danielle d'un air mutin, c'est vous qui parlerez à papa.

— Oh!... oh!...

Ils reprenaient peu à peu toute la camaraderie,

toute la gaminerie même de leur enfance.

— «Raoul, vous êtes le garçon, l'ainé, c'est à vous de le faire...» Vous rappelez-vous cette phrase que je répétais devant toutes les difficultés?...

Leurs rires légers montèrent au souvenir des grosses pierres qu'ils devaient transporter pour faire «leurs maisons»... des excuses à trouver pour les robes déchirées à l'escalade des haies... de l'histoire d'un cheval que, pour rire, on avait laissé échapper et qu'on n'avait pu rattraper qu'après deux heures de course folle!...

— Il fait un peu froid. Rentrons prendre le thé comme deux très bons camarades, voulez-vous?

— C'était Danielle qui parlait ainsi. Ils traversèrent le jardin. Avant d'entrer dans la maison, Raoul prit le bras de Danielle, et la regardant dans les yeux:

— Amis? fit-il, amis à toute épreuve?

— A toute épreuve et pour toujours!

Un vent léger, venant du Nord, passa à travers les lauriers-roses, qui laissèrent tomber quelques pétales sur le banc de pierre où les jeunes gens s'étaient assis.

Un peu plus tard, Danielle accompagna Raoul jusqu'au perron, puis jusqu'à la grille... Ils étaient maintenant libres, l'un et l'autre, libres, fiers, sans remords, unis d'une amitié loyale, celle de deux enfants dont les cœurs s'étaient ouverts ensemble à toutes les beautés de la vie, à ses aspirations, à sa vérité.

Raoul voulut rentrer à pied. De loin, il aperçut Chantal qui montait les marches d'une église; élégante et fine, la silhouette de la jeune fille donnait à ses yeux un si vif plaisir qu'il s'arrêta, pour l'admirer, jusqu'à ce qu'elle eût disparu tout à fait.

La grande église où était entrée Chantal lançait sa flèche haute dans le ciel assombri. Plus loin, la coupole d'une basilique arrondissait son dôme avec orgueil; des hommes, des femmes passaient, coudoyant Raoul. Lui marchait, ne se sentant ni blessé, ni meurtri dans son cœur... Rien n'avait changé dans la ville que sa propre destinée... Deux heures auparavant, il n'aurait pas cru la chose possible!

Comme Danielle avait été simple, confiante, loyale, gentille! Il revêcut un moment les années associées à son souvenir... Il revit ses cheveux si clairs, son espièglerie d'enfant, le plaisir qu'il avait toujours eu à la dominer, à faire plier sa volonté devant la sienne... Quelquefois, il l'avait fait pleurer un peu cruellement, fier de ce résultat! Et aujourd'hui, c'est elle qui avait été la plus forte, la plus brave, et qui avait su agir à temps pour préserver leur grand avenir à tous deux!

Aimait-elle un autre homme que lui?... Ce n'était pas probable. Jamais il n'avait vu de concurrents autour d'elle, dans son intimité!

Et lui, ne souffrait-il pas un peu? Certes, pareille rupture ne pouvait aller sans quelque mélancolie, mais une grande, une délicieuse amitié leur restait!

Il allait donc rentrer à l'hôtel pour faire ses bagages; il se rendrait en France, où il passerait quelques semaines.

Cette décision fit affluer dans son esprit quelques très chères images. Il revit le paysage entourant sa maison, paysage d'hiver à présent; la grande pelouse raidie par le gel, le petit bois de sapins sombres, si tragique le soir, tout alourdi de neige; le bouquet de tilleuls qui parfumait les jours d'été, maintenant décharné, tendait au ciel des branches mortes... (A suivre.)